



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des
affaires étrangères DFAE

Stratégie de coopération suisse en Haïti 2018 – 2021



Table des matières

Editorial	5
1 Contexte	6
2 Objectifs de la Suisse et stratégie des autres donateurs	8
3 Résultats obtenus jusqu'à présent par la Suisse	11
Résultats obtenus	11
Leçons apprises	12
4 Implications pour la stratégie 2018 – 2021	13
Trois principes de travail au centre de la nouvelle stratégie	13
Evolution des domaines	14
5 Priorités et objectifs	16
Objectif général	16
Domaines d'intervention, thèmes transversaux et synergies	16
Zones d'intervention	18
Finances	18
6 Mise en œuvre de la stratégie	20
Modalités	20
Partenariat	21
Dispositif et ressources humaines	21
7 Pilotage stratégique	23
Annexes	24
A Scénarii et adaptation de la stratégie	24
B Cadre de résultats	26
C Système de monitoring de la stratégie	37
D Planification financière de la stratégie	38
E Publics cible de la stratégie	39
F Carte	40
G Abréviations	41



Editorial

La nouvelle stratégie de coopération 2018-2021 en Haïti s'inscrit dans la continuité des projets de reconstruction post-séisme de 2010 et des leçons apprises tout au long de la stratégie 2014-2017. La grande fragilité du contexte haïtien et les effets dévastateurs de l'ouragan Matthews en octobre 2016 ont incité la coopération suisse à plus de flexibilité et de cohérence autour de trois thèmes principaux que sont la gouvernance locale, l'agriculture et sécurité alimentaire et l'emploi et développement économique. Cette nouvelle stratégie a pour objectif de contribuer à la construction de l'autonomie des institutions publiques et privées, ainsi que celles des populations les plus vulnérables. Elle se trouve en phase avec le message du Conseil fédéral concernant la coopération internationale 2017-2020 qui renforce l'engagement de la Suisse dans les contextes fragiles.

La stratégie de coopération 2018-2021 annonce des principes de travail forts en mettant un accent particulier sur l'appropriation des programmes par les acteurs de développement haïtiens, sur le renforcement du nexus aide humanitaire et coopération au développement et sur le travail au niveau local comme levier principal de changements ciblant des espaces territoriaux du Grand Sud particulièrement exposés aux risques cycloniques et sismiques. Le dialogue pour le renforcement de la coordination de l'aide sera poursuivi avec les différents acteurs – bailleurs de fonds, Etat et société civile – afin de contribuer à l'atteinte des objectifs et de valoriser les résultats reconnus de la Suisse en Haïti.

Je vous souhaite une bonne lecture.



Manuel Sager
Directeur de la DDC

1. Contexte

Le contexte haïtien est très fragile. Il se caractérise par la grande vulnérabilité des populations et des institutions, avec une forte prévalence des catastrophes naturelles – tremblements de terre, cyclones, inondations, sécheresse – aggravées par le changement climatique. Le pays est très dépendant de l'étranger sur le plan financier. Cette fragilité doit toutefois être relativisée, la résilience de la population haïtienne face aux catastrophes naturelles récurrentes ayant permis tant bien que mal au pays de se relever et de se reconstruire malgré les dégâts dus à ces catastrophes. Les élections de 2015 et 2016 pourraient inaugurer une période de stabilité institutionnelle, l'installation d'autorités élues aux niveaux nationaux et locaux devant favoriser le développement et la mise en œuvre concrète de la décentralisation.

Vulnérabilité des populations La croissance économique stagne entre 0 et 2 %, avec des périodes de faible croissance en temps normal et de récession après les catastrophes naturelles. La très forte exposition du pays face aux catastrophes naturelles, actuellement renforcée par le phénomène de réchauffement climatique qui accroît la fréquence et l'intensité des événements météorologiques extrêmes, est un des éléments principaux qui constituent cette vulnérabilité. Le déficit budgétaire est modéré (4 % du PIB) et la charge fiscale (13 %) inférieure à celle des pays voisins. L'économie haïtienne qui ne couvre que 50% de ses besoins alimentaires est principalement marchande, avec un secteur informel très important et un secteur formel dans lequel prédominent les industries de réexportation (sous-traitance dans les zones franches). Cette économie segmentée génère peu de valeur ajoutée, un climat des affaires morose limitant le déploiement des investissements privés. Les fortes inégalités socioéconomiques – Haïti a l'un des coefficients de Gini, une mesure de l'inégalité des revenus, parmi les plus élevés du monde – ont pour corollaire un appauvrissement des populations (30 % vivent dans l'extrême pauvreté, 58 % dans la pauvreté et une partie d'entre elles souffrent de malnutrition). La situation est aggravée par la décote de la gourde (la monnaie haïtienne) face au dollar et l'inflation qu'elle engendre. Ces conditions économiques difficiles et les médiocres perspectives professionnelles (segmentation des marchés, bas revenus, absence de services) entraînent un exode des ruraux vers les villes et d'importantes migrations vers l'étranger. La

hausse de la criminalité et de l'insécurité, en particulier dans les villes, laisse craindre, avec le rétrécissement de la Mission des Nations Unies en Haïti (de MINUSTAH à MINUJUSTH), que le renforcement de la Police Nationale Haïtienne soit insuffisant pour faire face aux défis en matière de sécurité. L'épidémie de choléra, importée par les troupes onusiennes en 2011 et qui commence seulement à régresser, illustre la faiblesse des services de base, malgré une amélioration modeste des indicateurs dans les domaines de la santé et de l'éducation. La pauvreté se féminise - avec ses corollaires fréquents, le machisme et les violences sexuelles - alors que la représentation des femmes dans les instances dirigeantes et les espaces de décision reste très faible (on ne compte que 3 % de députées).

Vulnérabilité des institutions. La tenue des élections présidentielles, législatives et locales (novembre 2016 et janvier 2017) et l'installation de nouvelles autorités élues sont un signal positif. Mais les dysfonctionnements perdurent au niveau national : risques de collusion entre l'exécutif et le législatif, absence d'indépendance du pouvoir judiciaire, gestion des finances publiques souvent opaque et déficiente, clientélisme et corruption. Dans ces conditions, le départ à la fin de 2017 de la MINUSTAH, qui assurait de nombreuses tâches en dehors de Port-au-Prince (sécurité, financements ponctuels de services sociaux, etc.) pose un véritable défi de gouvernance à l'Etat haïtien. Enfin, les collectivités territoriales n'ont pas assez de capacités financières et techniques pour assumer leurs responsabilités (services publics et protection des populations).

Dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Les transferts de la diaspora, près d'un tiers du produit intérieur brut (PIB) haïtien, croissent, bien que les conditions de la migration se détériorent (à l'exemple de ce qui se passe avec les Etats-Unis). L'aide publique au développement, évaluée à US\$ 1 milliard par an, correspond à un neuvième du PIB et finance une part prépondérante des investissements du budget public, les ressources propres du gouvernement haïtien assurant le fonctionnement et les salaires. Enfin, la facture énergétique haïtienne mobilise une part croissante des ressources en devises de l'Etat tout d'abord la compagnie publique d'Haïti (EDH) subventionnée à hauteur de 200 millions de USD/an et suite

la baisse du prix du pétrole, le programme vénézuélien Petrocaribe de paiement différé du carburant qui ne génère plus les ressources escomptées ce qui, à terme, pourrait provoquer de graves troubles sociaux faute de moyens pour financer des programmes d'assistance sociale. Cependant, la promotion par le gouvernement d'un projet libéral de développement du pays (zones franches, tourisme, économie de services, concessions minières) pourrait, à terme, faire diminuer la dépendance vis-à-vis de l'extérieur pour autant que les conditions-cadres – sécurisation du foncier, fourniture fiable d'eau et d'électricité, réseaux de transport – soient réunies et que le potentiel économique local soit valorisé.

Résilience de la population et capacité de se redresser après des catastrophes naturelles. Les faibles capacités nationales de réduction des risques de catastrophes entraînent un manque de préparation vis-à-vis des catastrophes naturelles, ce qui en amplifie les conséquences avec d'énormes impacts sociaux, écologiques et économiques. Malgré cela, les populations, qui vivent dans une logique de survie, arrivent tant bien que mal à se relever (relance des cultures et des commerces locaux, auto-reconstruction de logements, etc.) comme ce fut le cas après le tremblement de terre de janvier 2010. Les Haïtiennes et les Haïtiens ont une capacité de solidarité et de redressement qui reste méconnue et que l'aide internationale devrait mieux accompagner.

Leviers de changement. La décentralisation est une opportunité pour démarrer des changements de la gouvernance à la base, pour nourrir le sentiment de citoyenneté ainsi que développer les relations entre les autorités et la société civile. Elle offre un cadre favorable à la relance des économies locales qui pourront s'appuyer sur le fort potentiel de développement de l'économie paysanne. La promotion d'innovations techniques dans des filières comme le cacao, le café et les cultures vivrières devrait permettre de moderniser l'agriculture, de la valoriser et d'accroître sa rentabilité. Il en est de même pour l'industrie agroalimentaire et celle de la transformation artisanale.

L'ouragan Matthew. Dans la nuit du 3 au 4 octobre 2016, le cyclone Matthew a frappé le sud d'Haïti. Des vents de 200-250 km/h, des précipitations intenses et la houle marine ont fortement affecté cette région rurale et montagneuse. Au total, 2.1 millions de personnes (19 % de la population haïtienne) ont été affectées et 1.4 million ont requis une assistance d'urgence. Les bilans officiels (largement sous-estimés) font état de près de 550 morts et 130 disparus. Les dégâts physiques, environnementaux et sociaux ont été dramatiques, surtout dans les départements du Sud et de la Grande-Anse. Dans ces départements, le bâti individuel a été détruit à plus de 50 %, les bâtiments publics et les infrastructures publiques (routes, systèmes d'approvisionnement en eau potable, etc.) ont subi de dommages considérables. Les cultures et la couverture arborée ont été saccagées entre 50 % et 100 % selon les régions. Dans l'ensemble, l'impact économique des dégâts causés par Matthew a été évalué à US\$ 2.3 milliards, soit l'équivalent de 25 % du PIB du pays.

2. Objectifs de la Suisse et stratégie des autres donateurs

L'essentiel des relations entre Haïti et la Suisse se fonde sur le programme de coopération au développement bilatéral et sur les interventions humanitaires liées aux désastres et aux urgences qui affectent régulièrement le pays. Haïti est un pays prioritaire de la coopération suisse depuis 2013, avec des engagements de l'ordre de CHF 15 millions/an financés par l'Aide Humanitaire et la Coopération Sud. Les échanges commerciaux entre la Suisse et Haïti sont faibles, avec moins de CHF 3 millions par an d'exportation (services, machines-outils) et environ CHF 4 millions d'importation (produits agricoles comme le vétiver et le cacao). Quelques multinationales suisses sont présentes dans le pays (Nestlé, SGS et MSC). Notons enfin que la Suisse traite un dossier politique délicat par sa dimension symbolique, la restitution des fonds Duvalier.

En 2016, le produit intérieur brut d'Haïti était de CHF 9 milliards (CHF 800 par habitant) avec un budget national de CHF 2 milliards, l'Aide Publique au Développement (APD) étant estimée à plus d'un milliard de CHF. Avec 2 % de l'APD, la Suisse est le 9^e donateur du pays selon les statistiques de l'OCDE (2015).

Malgré son importance, l'aide internationale en Haïti ne parvient pas ou peu à contribuer au décollage économique et au développement du pays. Elle n'est pas assez coordonnée et articulée avec les priorités nationales. Bien qu'elle apporte une aide directe importante pour les populations, elle contribue peu au renforcement des capacités des institutions nationales. Face à la faiblesse des institutions et des acteurs haïtiens, l'aide externe s'est trop souvent limitée à mettre en place des projets de développement qui ont fonctionné parallèlement aux structures et institutions du pays. Ces projets n'ont pas permis de créer les conditions pour qu'à terme les Haïtiennes et les Haïtiens puissent gérer de manière autonome leur développement. Ce problème est particulièrement visible au niveau des institutions en charge de gérer le pays (ministères, autorités locales, organisations de la société civile) qui, malgré de nombreux projets de développement mis en œuvre, restent largement dysfonctionnelles (et gangrenées par la corruption). Le dialogue entre partenaires sur ces enjeux est très difficile, avec une coordination de l'Etat sur les actions de développement quasi inexistante, malgré des efforts prometteurs pour renforcer la concertation entre les acteurs de l'aide internationale.

Face à ces constats, la Suisse s'investit pour que l'impact de l'aide internationale sur le pays et son développement soit plus durable. La stratégie 2018-2021 ancre la durabilité dans tous ses programmes en mettant l'accent sur trois nouveaux principes de travail : mettre les Haïtiennes et les Haïtiens au volant de leur développement ; utiliser de manière articulée et intégrée les instruments de l'aide humanitaire et de l'aide au développement ; construire le développement à partir du niveau local. Ce dernier principe (partir du local) fait la spécificité du travail de la Suisse en Haïti. Si de nombreux acteurs, haïtiens ou étrangers, regardent la décentralisation et la gouvernance locale comme des processus à forts potentiels, peu de bailleurs s'engagent pour le moment résolument à les soutenir, comme le fait la Suisse.

La Suisse va poursuivre et renforcer sa capacité d'engagement et d'interpellation dans les fora de coordination (avec l'Etat) et de concertation (avec les partenaires techniques et financiers) pour qu'un dialogue politique commun puisse se construire sur la base d'une analyse conjointe du développement et que des solutions durables soient proposées. Pour y arriver, la Suisse va aussi appuyer le renforcement des plateformes de concertation/coordination auxquelles elle ne participe pas directement, mais qui jouent un rôle important dans le développement du pays, telles que les comités de coordination des ONG.

De nombreuses ONG suisses sont présentes en Haïti, les principales étant Caritas, Terre des Hommes, la Croix-Rouge suisse, Helvetas et EPER. Elles sont actives dans la reconstruction, le développement rural et agricole, la santé, etc. Comme après le séisme de 2010, la plupart ont obtenu des contributions directes de l'Aide Humanitaire ou de la Chaîne du Bonheur (une fondation humanitaire suisse) à la suite de l'ouragan Matthew en octobre 2016. Enfin, le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) a terminé sa mission en juin 2017, après 23 ans de présence en Haïti, en travaillant principalement sur l'amélioration des conditions carcérales. Le départ du CICR, presque en même temps que la MINUSTAH, est regrettable car il laisse le pays avec un nombre réduit d'acteurs pertinents au niveau Droits de l'Homme et protection.



Principaux bailleurs de fonds en Haïti	% APD	Priorités
USA [USAID, coopérations directes entre ministères (Santé, Agriculture, Trésor, etc.)]	35 %	Santé, éducation, sécurité alimentaire, infrastructure et énergie, petites entreprises et aide humanitaire
Banque Interaméricaine de Développement (BID)	20 %	Education, secteur privé, énergie, eau, agriculture, réforme de l'Etat
Union européenne	15 %	Aide budgétaire, réforme de l'Etat, éducation, urbain, décentralisation
Canada	5 %	Santé, justice, sécurité, formation professionnelle
Banque Mondiale	5 %	Croissance, éducation, résilience et gouvernance
<i>Source : OCDE 2015</i>		



3. Résultats obtenus jusqu'à présent par la Suisse

La Suisse bénéficie d'une excellente image dans le pays et auprès des acteurs du développement. Elle est reconnue comme une coopération efficace, pragmatique, innovante, discrète et qui travaille sur le moyen et le long terme, tout en étant capable de réagir efficacement à très court terme. Elle s'est fortement engagée auprès des autorités et des populations locales dans la réponse aux urgences – notamment après l'ouragan Matthew en 2016. En dépit du manque d'appropriation par l'Etat des programmes de développement, la Suisse a élaboré des modèles d'intervention reproductibles par d'autres intervenants et inscrits dans les politiques publiques (plans-types de reconstruction scolaire, gestion des aires protégées).

Résultats obtenus

Faisant suite à un programme à moyen terme mis sur pied après le tremblement de terre (2011-2013), la stratégie de coopération 2014-2017 est passée progressivement de la reconstruction post-séisme au développement durable. La majeure partie des objectifs fixés, articulés autour des trois domaines ci-dessous, ont été atteints.

Etat de droit et gouvernance. En Haïti, la Suisse est un acteur important dans les secteurs de l'eau potable et de l'environnement. Des résultats tangibles et mesurables ont été atteints qui justifient son engagement à long terme. Grâce à ces interventions, plus de 25'000 personnes ont accès à l'eau potable dans des communes rurales reculées. Au niveau communal, une trentaine de comités communautaires de gestion de l'eau assurent la gestion, l'entretien et la maintenance quotidienne de ces réseaux, les femmes (45 % des membres des comités) jouant un rôle central dans leur fonctionnement. Dans le secteur de l'environnement et des aires protégées, la Suisse contribue à la protection de l'une des dernières forêts endémiques (ou natives) de pins du pays. Un système communautaire de surveillance/protection couvre 4'500 hectares, plus de 600 hectares ayant été reboisés. La coopération suisse appuie le Ministère de l'Environnement dans la mise en place du Système National des Aires Protégées et a renforcé l'Agence Nationale des Aires Protégées. A ce titre, le modèle de protection participative des aires protégées expé-

rimenté et établi à la Forêt des Pins (massif de la Selle dans le département du Sud-est) sert de référence au Groupe Technique d'Appui aux Aires Protégées regroupant la BID, la GIZ, ONU-environnement, etc. Dans le domaine de la gouvernance locale, des partenariats exploratoires visant la mise en place d'une planification participative et l'adoption de pratiques de reddition de comptes ont été développés dans plusieurs communes des départements du Sud et du Sud-ouest – particulièrement parmi celles touchées par l'ouragan Matthew.

Agriculture et sécurité alimentaire. En partenariat avec le Canada, un système national de crédit agricole a été mis en place dans les dix départements du pays. 14'500 petits et moyens producteurs agricoles, dont 28 % de femmes, sont devenus des clients. Les principales institutions de microfinance du pays (banques commerciales, coopératives d'épargne et de crédit, etc.) ont été renforcées et professionnalisées, permettant une augmentation de plus de 30 % de l'offre de crédit agricole. Les capacités en matière de production agricole et d'amélioration des revenus ont été renforcées dans différentes filières agricoles (cacao, igname). Plus de 3'300 producteurs de cacao ont vu la productivité de leurs parcelles, donc leurs revenus, augmentés. 12 coopératives agricoles ont été formées aux nouvelles techniques de fermentation du cacao, ce qui leur a permis de mieux valoriser leurs productions sur le marché international. Plus de 2'500 producteurs agricoles, dont 30 % de femmes, ont relancé leur production d'igname après le passage de l'ouragan Matthew. Des partenariats novateurs ont été développés avec des bailleurs bilatéraux et multilatéraux (par exemple Canada, AFD, BID) pour consolider les impacts et la durabilité des interventions.

Aide humanitaire d'urgence, reconstruction et réduction des risques de catastrophes. Dans le cadre de la réponse post-Matthew, le Corps suisse d'aide humanitaire est intervenu rapidement et a pu répondre par des actions directes aux besoins d'urgence en abris, en eau potable et en aide alimentaire de près de 170'000 personnes. Des interventions dans les zones couvertes par des programmes suisses (Grande Anse) ont contribué à relancer des plantations de cacao, d'igname et des usines de fermentation du cacao. Des contributions financières et

techniques ont été faites au Programme Alimentaire Mondial (PAM, CHF 3,5 millions d'aide alimentaire d'urgence), à la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, etc.

Dans la reconstruction et la réduction des risques de catastrophes, la Suisse a obtenu des résultats au-delà de ses objectifs. Par exemple, 12 écoles ont été reconstruites, plus de 1'000 maçons ont reçu une formation en technique antisismique et anticyclonique et le Ministère de l'Éducation a adopté comme norme nationale 3 plans-types d'école en fonction des zones à bâtir développés par le projet. Ces expériences constituent une bonne base pour le nouveau programme de formation professionnelle.

Concertation de l'aide. Entre 2015 et 2016, la Suisse a redynamisé la concertation des bailleurs de fonds au niveau des chefs de coopération. Elle a aussi été fortement impliquée dans la mise sur pied d'un cadre de concertation des ambassadeurs sur les politiques de développement, afin de fédérer, à un haut niveau, le dialogue politique avec le Gouvernement haïtien, et renforcer ainsi l'efficacité de l'aide.

Deux faiblesses. Ce bilan positif doit être pondéré par deux faiblesses/défis majeurs. D'abord, si l'on observe des effets sociaux et individuels importants (appropriation communautaire) ainsi qu'une bonne reconnaissance institutionnelle (Etat et autres bailleurs), force est de constater une faible appropriation au niveau institutionnel des interventions de la Suisse et des autres bailleurs et, en conséquence, une durabilité insuffisante. L'appropriation reste difficile, les opérateurs portant les actions et les résultats à la place des acteurs. Ensuite, le programme de la coopération suisse demeure dispersé au niveau géographique et montre peu de synergies entre les programmes/domaines.

Leçons apprises

- **Etat de droit et gouvernance.** Le domaine regroupait des interventions assez disparates ayant trait de près ou de loin à la gouvernance (gouvernance de l'eau, des forêts, état de droit, etc.). Il est nécessaire de mieux articuler ces programmes autour d'une vision qui s'appuie sur les véritables enjeux de la gouvernance : gestion efficace et responsabilité des partenaires. A cet égard, les expériences exploratoires prometteuses menées dans le domaine de la gouvernance locale fournissent un cadre de cohérence solide pour la réorientation du domaine.
- **Agriculture et sécurité alimentaire.** Le domaine reste très pertinent dans le contexte socioéconomique haïtien compte tenu de l'importance de l'agriculture familiale pour la sécurité alimentaire et les revenus des plus pauvres en milieu rural. Néanmoins, la grande vulnérabilité aux catastrophes naturelles du secteur agricole appelle une meilleure prise en compte des risques environnementaux et climatiques. Les partenariats doivent être renforcés avec les structures et les organisations locales, en particulier les organisations paysannes, afin d'améliorer la proximité, l'efficacité et l'appropriation des interventions (développement de filières agricoles, renforcement de l'accès aux services agricoles, etc.). Les partenariats stratégiques avec les autres bailleurs de fonds doivent s'intensifier pour renforcer les effets de levier et le passage à l'échelle des interventions.
- **Reconstruction et réduction des risques de catastrophes.** Ce domaine, qui regroupe de manière disparate les différentes actions de l'aide humanitaire, reste important, mais doit être réorienté pour travailler de manière plus efficace et cohérente sur les instruments et programmes. Un rapprochement et une meilleure intégration des interventions humanitaires et de développement sont nécessaires à cet égard selon le principe : penser l'urgence dans le développement autant que le développement dans l'urgence humanitaire. Les résultats prometteurs acquis dans la formation professionnelle et dans la promotion de l'emploi méritent d'être valorisés. La poursuite des interventions structurantes lancées par les projets CCR et PARIS ouvriront à long terme des portes sur le développement économique, améliorant les revenus des populations.

4. Implications pour la stratégie 2018 – 2021

Partant de l'analyse critique de sa stratégie 2014-2017, des réflexions menées lors de l'exercice *Gestion des Programmes Sensibles au Conflit* en 2015, de la *Revue à mi-parcours* de mars 2016 et de l'*Évaluation de la stratégie de coopération* de novembre 2016, la Suisse décide d'ancrer sa nouvelle stratégie dans les trois principes de travail suivants : Mettre les acteurs au centre, Nexus aide humanitaire/coopération au développement, Partir du local comme levier de changement.

Trois principes de travail au centre de la nouvelle stratégie

Mettre les acteurs au centre. La Suisse va privilégier des programmes ou des actions où la responsabilité est ou pourra être assumée dans le moyen et le long terme par les acteurs haïtiens (autorités, société civile, etc.). Les programmes suisses éviteront de créer des dispositifs qui contournent ou se substituent aux acteurs locaux, ce qui les déstabilise. Au contraire, les programmes de la nouvelle stratégie devront accompagner les acteurs haïtiens dans leurs espaces de responsabilités (y compris financières) pour les amener à assumer leurs rôles dans le développement du pays. Concrètement, cela signifie : transférer la maîtrise d'ouvrage aux acteurs locaux afin qu'ils s'approprient leurs projets ; privilégier les partenariats à moyen - long terme ; réfléchir aux moyens de renforcer de manière pragmatique les partenariats entre groupes d'acteurs (privés, publics, collectivités locales, associatifs, etc.) qui convergent vers les objectifs de développement partagés; préférer, à moyen terme et lorsque c'est possible, les logiques de contribution aux programmes des acteurs locaux plutôt que les logiques de mandat. L'Annexe 6 montre les acteurs que la nouvelle stratégie veut renforcer et les publics cibles qui bénéficieront directement ou indirectement de ces interventions.

Renforcer le nexus aide humanitaire/coopération au développement. La Suisse dispose, avec l'Aide Humanitaire et la Coopération Sud, d'une grande palette d'instruments permettant de travailler de manière flexible et adaptée en tenant compte de la fragilité et de la complexité du contexte haïtien : actions directes, mandats, contributions aux ONG, mises à disposition d'experts du Corps suisse



d'aide humanitaire, etc. La réponse post-Matthew a été l'occasion pour l'Aide Humanitaire et la Coopération Sud de coopérer en joignant leurs efforts dans la réponse d'urgence et le relèvement précoce, actions qu'ils ont poursuivies avec un projet commun orienté sur le relèvement à plus long terme. Dans la prochaine stratégie, la Suisse va intensifier cette collaboration et articuler ces instruments de manière plus stratégique et cohérente en explorant les pistes suivantes :

- i. L'Aide Humanitaire investit dans la réponse d'urgence, la prévention et la préparation aux catastrophes naturelles tout en renforçant les capacités de réponse aux urgences et de gestion des risques de désastres de l'Ambassade et de ses partenaires ; à terme, l'envoi d'une équipe d'urgence depuis la Suisse pourra s'appuyer sur ces capacités locales.
- ii. Dans la mesure du possible, l'Aide Humanitaire intègre dans ses actions dès le début la recherche de synergies avec les autres programmes suisses (choix de partenaires, etc.) et cherche à respecter des dynamiques de développement déjà engagés pour faciliter le nexus aide humanitaire/coopération au développement.
- iii. La Coopération Sud, pour sa part, investit dans des projets de réponses et de relèvement post-catastrophe. En cas de nécessité, elle peut réorienter une partie de ses financements vers des réponses à l'urgence et au relèvement. Elle intègre la gestion des risques et l'adaptation au changement climatique dans toutes ses interventions qui ont une pertinence spatiale.

Partir du local comme levier de changement. Les ressources limitées de la coopération suisse en Haïti et le défi de la durabilité des interventions avec les administrations centrales haïtiennes portent la Suisse à privilégier un ancrage local (ou territorial) pour la prochaine stratégie. En effet, partir du local permet de construire des interventions sur les marges (dans les secteurs de la gouvernance locale et de la production de richesse) et dans des territoires circonscrits où des effets probants peuvent être atteints sans devoir investir des montants hors de sa portée. La priorité mise sur le local ne veut pas dire que la Suisse ne travaillera plus avec les autorités nationales ou ne contribuera pas à des programmes d'envergure nationale. Elle continuera à le faire lorsque ces interventions permettent de faciliter ou d'accélérer le travail et l'atteinte des résultats au niveau des territoires. Cette logique (du local au national) sera aussi encouragée dès que les interventions locales atteindront une certaine maturité et montreront des effets significatifs qui pourraient être généralisés en travaillant avec d'autres bailleurs de fonds (passage à l'échelle) ou en étant portées dans les débats sur les politiques publiques.

Evolution des domaines

Les travaux exploratoires et les réflexions stratégiques menées au fil de la stratégie 2014-2017, l'analyse du contexte et des résultats obtenus permettent, une fois ces principes posés, de repositionner les trois domaines de la stratégie de la manière suivante :

Domaine 1 : Choisir la Gouvernance locale comme fil conducteur du domaine et, à terme, de la stratégie. Ce domaine inclura tous les programmes de renforcement des acteurs de la gouvernance locale, soit d'une manière générale, soit par des portes d'entrée sectorielles (eau et assainissement, réduction des risques de catastrophe, reconstruction, etc.). La gouvernance locale permettra de travailler sur des territoires qui englobent de manière fonctionnelle les secteurs urbain et rural.

Domaine 2 : Confirmer et renforcer l'engagement de la Suisse dans l'Agriculture et la Sécurité alimentaire, en travaillant sur les filières, les services agricoles et leur structuration ainsi que sur la représentation de la paysannerie. Les expériences en matière de gestion des aires protégées seront valorisées dans ce domaine en tenant mieux compte des risques environnementaux et climatiques afin de les réduire.

Domaine 3 : Construire à partir de l'expérience de la reconstruction post-séisme pour poursuivre un engagement structurant dans le secteur de la formation professionnelle, porte d'entrée du domaine plus large du développement économique (autonomisation économique des femmes par l'accès au crédit, métiers d'arts comme source d'emplois et de revenus, développement économique local). L'engagement dans ce secteur reflète la volonté d'accompagner l'amélioration des qualifications professionnelles des acteurs, gage d'une meilleure capacité de production des richesses, en synergie avec l'amélioration de la gouvernance (domaine 1) et la valorisation du secteur agricole (domaine 2). Comme le domaine 1, ce domaine permettra à la Suisse de se positionner sur les enjeux urbains et sur leur interaction avec les espaces péri-urbains et ruraux.



SMILE
LOVE
HANGOUT
2010

5. Priorités et objectifs

La finalité et les objectifs de la stratégie de coopération suisse en Haïti 2018-2021 sont conformes aux priorités définies dans le Plan Stratégique de Développement d'Haïti (PSDH), lequel vise de manière ambitieuse le passage d'Haïti dans le groupe des pays émergents en 2030. Le plan s'articule autour de quatre grands chantiers : refondation territoriale, économique, sociale et institutionnelle. Chacun de ces chantiers se décline par des programmes où la déconcentration et la décentralisation, la modernisation de l'agriculture et la formation professionnelle sont prioritaires. La Suisse, avec sa stratégie, contribuera à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD, Programme des Nations Unies pour le développement) suivants : 1 (pauvreté), 2 (sécurité alimentaire et agriculture), 4 (éducation), 5 (genre), 6 (eau et assainissement), 8 (travail décent et croissance économique), 10 (inégalités), 13 (lutte contre les changements climatiques), 15 (Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres) et 17 (partenariats).

Objectif général

Haïti est depuis 2013 un pays prioritaire pour la coopération suisse. Cette dernière s'engage pour sortir le pays de la fragilité et de la vulnérabilité. En conséquence, **la stratégie de coopération suisse en Haïti 2018-2021 contribue à la construction de l'autonomie des institutions publiques et privées haïtiennes ainsi que celle des populations, en particulier les plus vulnérables, pour tendre vers une société plus résiliente, plus équitable, et avec plus de bien-être pour tous.**

Domaines d'intervention, thèmes transversaux et synergies

Pour atteindre cet objectif général, la stratégie de coopération 2018-2021 travaille dans les trois domaines d'intervention suivants.



Premier domaine : Gouvernance locale. *Objectif : Contribuer à ce que les collectivités territoriales (autorités locales et société civile) deviennent des acteurs du développement, de la reconstruction et du renforcement de la résilience de leurs communautés.*

La stratégie appuie les collectivités territoriales pour qu'elles investissent de manière équitable et transparente dans l'amélioration des services de base de leurs communautés (tels que eau et assainissement). Elle incite les interactions entre la société civile et les élus locaux, responsabilisant les acteurs quant à leurs droits (revendiquer et interpeller) et leurs devoirs (rendre compte et contribuer à la mise en œuvre des décisions collectives). Elle travaille de manière ciblée à niveau national : soit en accompagnant les associations de collectivités territoriales dans le développement de leurs capacités de plaider auprès des autorités nationales pour une régulation et un accompagnement respectueux de leurs prérogatives mutuelles, soit en accompagnant les administrations centrales ou départementales pour qu'elles puissent mieux appuyer et encadrer le développement à niveau territorial. La participation des femmes aux espaces de décision et la prise en compte des groupes les plus vulnérables dans les processus de décision des collectivités sont soutenues.

Elle appuie la gestion et l'intégration des risques liés aux aléas et changements climatiques (par ex. inondations, ouragans) et géologiques (par ex. séisme, mouvements de terrain) dans la gestion du territoire. Elle accompagne le renforcement de la résilience des populations y compris en soutenant la construction/reconstruction d'habitats et d'infrastructures sociales. Elle entend renforcer les synergies entre les différentes facettes de la gouvernance locale (entre eau et assainissement et GRD par exemple)

Deuxième domaine : Agriculture et sécurité alimentaire. *Objectif : Contribuer à améliorer la résilience face aux aléas naturels et la sécurité alimentaire des exploitations agricoles familiales à travers l'augmentation de la productivité, de la rentabilité de leurs systèmes de production et de commercialisation agricoles ainsi que l'amélioration de la gouvernance du secteur agricole.*

La stratégie accompagne les producteurs en renforçant leurs capacités d'organisation, de réseautage, de plaidoyer et de développement d'innovations agricoles. Elle appuie les producteurs par la mise en place des mesures de diversification de leurs systèmes de production et de réduction de leur vulnérabilité environnementale. Elle travaille sur la disponibilité et l'accès de services agricoles (y compris épargne, assurance et crédit) qui répondent aux besoins des petites exploitations agricoles familiales ainsi que sur l'amélioration des conditions de mise en marché de leurs produits. Elle renforce la prise en compte par les acteurs publics et privés du secteur agricole des besoins et des intérêts des producteurs agricoles et

des groupes les plus vulnérables. Elle accompagne les autorités nationales dans leur régulation et coordination du secteur.

Troisième domaine : Emploi et développement économique. *Objectif : Contribuer à ce que les Haïtiennes et les Haïtiens participent et profitent de manière plus équitable du développement économique dans leurs territoires, améliorant ainsi l'inclusion et la résilience économique et sociale, y compris pour les ménages les plus pauvres.*

La stratégie appuie le développement d'une offre de formation professionnelle de qualité répondant aux besoins du marché et tenant compte des besoins en formation de base. Son public cible est, au moins dans un premier temps, constitué par les artisanes et artisans, les artistes et les techniciennes et techniciens des métiers d'arts. La stratégie accompagne l'organisation et la structuration du monde des microentreprises artisanales, en particulier celles des métiers de la construction et de l'art, pour qu'elles deviennent des actrices reconnues et respectées de la vie économique et sociale. Elle accompagne les femmes vulnérables, particulièrement les artisanes et les artistes, pour qu'elles participent mieux à la vie économique et sociale, améliorent leurs revenus et renforcent leur résilience socioéconomique. Elle appuie les entités nationales pour qu'elles accompagnent et coordonnent la structuration du secteur.

Des actions exploratoires sont menées dans le cadre du développement économique local afin de le valoriser et de profiter des programmes de renforcement des capacités financières des acteurs locaux.

Thématiques transversales. La stratégie maintient deux thèmes transversaux. Premièrement, la **Gouvernance** où elle vise l'amélioration de la gestion des affaires publiques en suivant les principes de la bonne gouvernance (représentation, efficacité/efficience, transparence et redevabilité, non-discrimination), et deuxièmement le **Genre** où elle encourage et soutient la participation, l'autonomisation et l'accès égal des femmes à la vie sociale, économique et politique en Haïti.

Afin de prendre en compte l'extrême vulnérabilité environnementale du pays, tous les programmes comporteront un volet réduction des risques/renforcement de la résilience.

Potentiel de synergie. Le point de convergence de l'ensemble des programmes dans les trois domaines est la gouvernance locale, qui permet d'articuler les acteurs locaux, les collectivités territoriales, la société civile et les milieux économiques autour d'un développement territorial coordonné des espaces ruraux, péri-urbains et urbains connectés. Les programmes s'engagent à travailler de manière systématique sur le développement de synergies entre eux.

Urgences humanitaires. Au cas où de nouveaux désastres touchent Haïti, qu'ils soient d'origine naturelle ou humaine, la Suisse mobilise des moyens et reste flexible dans sa réponse en fonction des besoins. Ces interventions sont mises en œuvre en favorisant leur articulation, lorsque c'est possible, avec les autres programmes suisses et les compétences locales.

Zones d'intervention

La zone d'intervention reste le Grand Sud avec ses quatre départements. La stratégie concentre ses activités sur la côte sud dans le département du Sud et dans l'arrondissement de Jacmel (département du Sud-est). Ces zones abritent déjà de nombreux programmes suisses, dont l'origine remonte, par exemple, à des demandes d'accompagnement faites par des collectivités territoriales ou à des situations de crise comme les interventions post-Matthew. Cette concentration géographique est renforcée afin de faciliter les synergies entre les programmes. En se concentrant sur ces zones, la Suisse s'oriente vers une approche territoriale qui appuie des dynamiques de développement dans des espaces territoriaux fonctionnels qui lient des villes moyennes avec des territoires péri-urbains et ruraux. Les activités restent en bonne partie orientées vers le monde rural.

Au sein de chaque programme, une ouverture vers d'autres régions d'Haïti reste possible pour permettre à la Suisse de saisir des opportunités (par exemple avec des collectivités territoriales très dynamiques dans le Nord) ou suivre les logiques de contribution (par exemple avec le programme de crédit agricole dans la plaine rizicole du département de l'Artibonite), ou de voisinage (Grand'Anse pour la GRD, la reconstruction et la sécurité alimentaire).

Finances

Le budget annuel alloué par la coopération suisse au programme d'Haïti dépasse CHF 19 millions en fin de stratégie, pour un budget total de l'ordre de CHF 74 millions, financés à 35 % par l'Aide Humanitaire et à 65 % par la Coopération Sud. Ce partage est en évolution par rapport à la stratégie précédente (financée 55% par l'AH et 45% par la CS), marquant clairement l'engagement à moyen/long-terme de la Suisse dans les contextes fragiles. Ce budget représente une augmentation substantielle (+30 %) par rapport au budget précédent (CHF 57 millions). En plus de ce budget, les contributions de programme de la coopération suisse aux ONG suisses actives en Haïti passent de CHF 19 à 30 millions, soit une augmentation de 62 %. Ce renforcement traduit la volonté de la Suisse de se concentrer sur les contextes fragiles et d'augmenter ses engagements dans le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle. Ce budget devrait permettre à la Suisse de se maintenir autour du 9^e rang des principaux partenaires d'Haïti, la contribution de la Suisse étant proportionnellement plus importante dans les secteurs de la gouvernance locale et de la formation professionnelle.

La répartition entre les trois domaines est inégale : 41 % pour le premier domaine (gouvernance locale), 37 % pour le deuxième domaine (agriculture et sécurité alimentaire) et 17 % pour le troisième (emploi et développement économique). Ces inégalités sont la conséquence de l'ouverture d'un nouveau domaine, le troisième. Un rééquilibrage aura lieu dans le cadre des futures stratégies pour tendre vers un meilleur équilibre.

Les coûts de fonctionnement, non inclus dans le budget de CHF 74 millions, restent stables et représentent un peu moins de 9 % du budget total.

Domaines d'intervention	(Millions de CHF)					%
	2018	2019	2020	2021	Total	
Gouvernance Locale	6.9	7.1	8.5	8.0	30.6	41 %
Agriculture et Sécurité Alimentaire	7.3	6.6	6.9	6.5	27.3	37 %
Emploi et Développement Economique	2.0	3.0	3.6	3.8	12.4	17 %
Autres	0.8	0.9	0.9	0.9	3.5	5 %
Total (hors contributions de programmes aux ONG suisses en Haïti et coûts de fonctionnement)	17.1	17.6	19.9	19.3	73.9	100 %



6. Mise en œuvre de la stratégie

Modalités

La responsabilité globale du pilotage et de la mise en œuvre de la stratégie revient à l'Ambassade de Suisse à Port-au-Prince. La stratégie s'appuie et profite du savoir-faire et de l'expertise des réseaux thématiques et des programmes globaux de la coopération suisse.

La complexité du contexte haïtien et la diversité des instruments de l'Aide Humanitaire et de la Coopération Sud imposent à la Suisse d'adapter les modalités de mise en œuvre pour travailler de manière flexible et répondre à l'extrême fragilité du contexte.

- La plupart des programmes de l'Aide Humanitaire mettent en œuvre directement des actions, à

condition qu'elles soient efficaces en termes d'impacts recherchés, qu'elles favorisent le transfert de connaissances et de technologies dans les secteurs où la Suisse détient un avantage comparatif.

- La mise en œuvre des programmes de la Coopération Sud favorise les logiques de mandats et de contributions aux programmes des acteurs nationaux. Les mandataires sont sélectionnés par appels d'offres sur la base de critères, de processus de sélection et de dialogue intégrant les trois principes de travail de la stratégie (acteurs au centre, nexus aide humanitaire/coopération au développement, partir du local comme levier). Il en découle que les mandataires accompagnent les acteurs nationaux ou locaux - les moteurs des processus de développement - dans leurs interventions plutôt que de faire le travail à leur place. Ils doivent se désengager graduellement des enjeux opérationnels des programmes (par exemple la gestion des fonds, la réalisation des investissements), tout en gardant la responsabilité finale face à la Suisse. Ce contexte pourrait impliquer des adaptations des procédures des appels d'offres pour les ouvrir aux acteurs nationaux stratégiques, principaux porteurs des dynamiques de changement.
- Les contributions multilatérales et bilatérales avec des partenaires stratégiques, par exemple le PAM et la BID, sont également privilégiées lorsqu'elles sont articulées et en synergie avec les programmes suisses. Dans la même optique, la stratégie 2018-2021 prévoit de participer à des programmes existants du gouvernement ou des partenaires multilatéraux ou bilatéraux, y compris par des contributions techniques telle la mise à disposition d'experts du Corps suisse d'aide humanitaire.
- La Suisse compte dans les 10 à 15 prochaines années cheminer progressivement vers des approches plus programmatiques : coopérations déléguées, programmations conjointes, fonds communs, appuis budgétaires, contributions aux partenaires. Ces modalités comportent une prise de risques financiers et, potentiellement, un moins bon contrôle sur la réalisation des activités, raisons pour lesquelles elles sont peu ou pas développées en Haïti. La Suisse et ses mandataires vont jouer un rôle de pionnier pour créer des conditions favo-





rables au développement de ces approches partenariales et pour y contribuer quand des opportunités porteuses se présentent.

Partenariat

La stratégie 2018-2021 accorde la priorité au renforcement des partenariats avec les autorités et les acteurs nationaux en général. Les opportunités de contribuer aux programmes des Ministères sectoriels et de partenaires nationaux sont exploitées pour renforcer les capacités nationales de porter et de gérer des dynamiques durables de développement.

Le programme renforce les partenariats et les alliances stratégiques avec des partenaires bilatéraux et multilatéraux clés, influents aux niveaux sectoriels et politiques. La BID est un partenaire stratégique majeur dans la mise en œuvre de la stratégie, des dynamiques conjointes de travail existent dans plusieurs secteurs de convergence (eau, agriculture, environnement, culture, etc.).

La Suisse poursuit son engagement en faveur du renforcement des espaces de concertation entre bailleurs de fonds ainsi que la coordination entre Etat

et bailleurs. Elle continue à interpeller ses partenaires pour que l'aide en Haïti devienne plus transparente et cohérente et, de manière prospective, pour que les autorités du pays assument leur rôle de pilotage et de coordination stratégique. Elle renforce également son partenariat avec les espaces de concertation inter-ONG et poursuit son implication active dans les espaces de concertation sectoriels pilotés par l'Etat (tables sectorielles).

Dispositif et ressources humaines

Pour se donner les moyens de sa politique, la Suisse recrute du personnel multidisciplinaire disposant d'une bonne capacité de recul critique et analyse stratégique. L'équipe assure le pilotage stratégique et opérationnel des interventions de la Suisse, en gardant le cap sur les priorités stratégiques globales de la nouvelle stratégie – par exemple gouvernance locale ou nexus aide humanitaire/coopération au développement – en utilisant de manière régulière et systématique les instruments internes d'appréciation et d'évaluation des contextes, des acteurs et des programmes.



7. Pilotage stratégique

Le monitoring se base sur le cadre de résultats et un système de suivi de la stratégie (cf. annexe 3). Il est réalisé à partir du suivi de l'évolution du contexte du pays, du suivi du cadre de résultats, de constats faits sur le terrain et de discussions avec les mandataires et les communautés. Les instruments internes d'appréciation et d'évaluation des contextes, des acteurs et des programmes, la matrice du cadre de résultats et les missions de terrain seront aussi utilisés pour nourrir le monitoring.

Le rapport annuel permet d'effectuer avec les partenaires locaux et les opérateurs qui mettent en œuvre les programmes un bilan participatif de l'avancement des programmes et de leurs contributions à la réduction de la fragilité et de la vulnérabilité. La revue à mi-parcours et l'évaluation externe finale permettront une capitalisation des acquis et des leçons apprises.

La stratégie part de l'hypothèse que l'évolution du contexte se rapproche du scénario « continuité fragile » (annexe 1). Ces scénarios sont analysés annuellement et revus si nécessaire afin d'actualiser leurs implications pour les programmes, les partenaires et le plan de sécurité. Le suivi du contexte politique et sécuritaire global est effectué par la Direction de l'Ambassade, un rapport bimestriel est élaboré sur l'évolution de la situation.

Annexe A: Scénarii et adaptation de la stratégie

(Evaluation au 10 septembre 2017)

Dégradation	Continuité fragile	Amélioration
Situation politique	Situation politique	Situation politique
Les blocages gouvernementaux se multiplient (changements fréquents, conflits avec les autres pouvoirs, etc.). Le Parlement est dysfonctionnel et a de grandes difficultés à légiférer (moins de 5 lois par an). Des personnalités, jusqu'au sommet de l'Etat, sont touchées par des scandales liés à la corruption ; il en est de même au niveau local. La société civile se désinvestit de la vie publique et s'atomise de plus en plus.	Le pouvoir exécutif se renforce, le Parlement augmente sa production en matière de loi (15 lois par an), avec un risque de collusion entre l'exécutif et le législatif. Le pouvoir judiciaire ne parvient pas à conforter son indépendance. Les collectivités territoriales se renforcent au niveau institutionnel, mais avancent timidement vers leur autonomie financière. La société civile organisée reste faible, sauf certains secteurs comme les organisations paysannes. Le gouvernement promeut un projet libéral de développement du pays (zones franches, tourisme, etc.).	L'exécutif et le législatif trouvent un équilibre plus stable. Le Parlement légifère sur des dossiers importants en attente depuis des années (lois organiques, etc.). L'administration publique se renforce et gagne en efficacité. L'indépendance du pouvoir judiciaire s'améliore. Le gouvernement central respecte l'autonomie des collectivités territoriales, lesquelles mettent l'accent sur les recettes fiscales locales et des services de meilleure qualité. La société civile prend une place de plus en plus grande dans la vie publique en jouant son rôle d'interpellateur constructif.
Situation économique	Situation économique	Situation économique
La croissance démographique annule les effets d'une croissance économique qui se détériore (autour de 1 % annuel). La situation économique du pays s'aggrave à la suite de nouvelles catastrophes naturelles et/ou de nouveaux scandales politiques. Le décrochage de la gourde par rapport au dollar (> 20 % annuel) et l'inflation (> 15 % annuel) s'accroissent, ce qui provoque des troubles sociaux. Le climat des affaires se détériore, investisseurs et compétences fuient Haïti. Les finances publiques n'arrivent plus à couvrir régulièrement le budget de fonctionnement de l'Etat, le paiement des salaires des fonctionnaires connaît de plus en plus de retards. L'aide publique au développement en faveur d'Haïti connaît une baisse importante.	Malgré une croissance en hausse (3 %), un déficit budgétaire sous contrôle (4 %) et une charge fiscale en augmentation (15-18 %), la situation économique stagne globalement. La décote de la gourde par rapport au dollar se poursuit (10 % annuel) et l'inflation annuelle se stabilise autour du 6 %. Un climat des affaires toujours difficile empêche le secteur privé de prendre le relais comme moteur de la croissance. La gestion des finances publiques reste peu transparente et déficiente. Pas de changements structurels dans le budget national : les finances publiques ne couvrent pratiquement que les salaires et les frais de fonctionnement, les investissements dépendent principalement de l'aide internationale. L'aide publique au développement en faveur d'Haïti connaît une diminution.	La situation économique du pays progresse significativement à la suite de l'amélioration de l'environnement politique. La croissance s'établit en moyenne autour de 4 % par an. L'inflation et le taux de change de la gourde par rapport au dollar se stabilisent. On constate une augmentation des investissements, l'apparition de nouveaux investisseurs. Les investissements sociaux augmentent aussi. Le gouvernement lance des grands chantiers (tourisme, zones franches, etc.). La gestion des finances publiques s'améliore lentement, mais le financement des processus de développement reste majoritairement entre les mains des bailleurs de fonds. L'aide publique au développement en faveur d'Haïti reste stable.
Situation sociale	Situation sociale	Situation sociale
La croissance démographique reste forte (> 3 %) en milieu rural et en milieu urbain (> 1.2 %). La pauvreté des ménages augmente dramatiquement. La situation sociale devient très instable. La dégradation des relations avec la République Dominicaine entraîne beaucoup de retours forcés. La migration explose et touche toutes les couches de la population y compris les élites. Le phénomène type "boat people" s'intensifie en direction des pays voisins.	La croissance démographique reste forte (1.6 % en 2015) avec des disparités entre le milieu rural et le milieu urbain. La pauvreté des ménages augmente et leur situation économique reste critique (pouvoir d'achat). L'accès aux services sociaux de base (eau potable, assainissement, santé, éducation) s'améliore, quoique faiblement. La migration augmente malgré une détérioration conditions pour les migrants.	La croissance démographique reste forte (environ 2.6 %) en milieu rural, mais diminue en milieu urbain (1.2 %). La pauvreté des ménages se stabilise, avec des perspectives d'amélioration à moyen terme. Le réseau des établissements de santé ainsi que le parc scolaire progressent. L'amélioration de la situation sociale et économique entraîne une diminution de l'émigration ; la situation avec la République Dominicaine se stabilise.

Sécurité	Sécurité	Sécurité
La détérioration des conditions économiques amène des émeutes de la faim. La situation sociale devient très instable, des logiques insurrectionnelles apparaissent. L'incapacité de la police à faire face à cette dégradation sécuritaire combinée avec une présence onusienne qui n'a plus de capacité d'intervention, rendent le climat sécuritaire volatile.	Malgré des conditions économiques difficiles, la criminalité et l'insécurité restent stables. La redéfinition de la nature et de la mission des Nations Unies amène à un renforcement de la Police Nationale Haïtienne, insuffisant toutefois pour éviter que le climat sécuritaire devienne plus tendu, en particulier dans les villes.	La mission des Nations Unies est redéfinie autour d'objectifs de développement et de renforcement policier. L'amélioration de la situation économique et politique freine la croissance de la criminalité.
Urgences/Développement	Urgences/Développement	Urgences/Développement
Le pays est touché par des désastres naturels importants et réguliers (tous les deux ans). Les changements climatiques et la dégradation croissante de l'environnement augmentent la vulnérabilité à ces désastres. Les populations peinent à se relever après ces catastrophes. La réponse aux urgences mobilise les forces au détriment du dialogue partenaires-Etat sur les enjeux du développement. Les autorités n'ont ni la légitimité ni la capacité d'orienter le débat sur le développement du pays. Les partenaires techniques et financiers, découragés, s'orientent vers des approches projets (par exemple avec les ONG internationales), non alignées et peu coordonnées, qui perpétuent la logique de substitution et sont peu durables.	Le pays est touché par des désastres naturels importants et réguliers dont la fréquence et/ou l'intensité augmentent. La vulnérabilité à ces désastres reste préoccupante, bien que les populations et les autorités (notamment locales) améliorent leurs capacités de réponse. Même si les urgences continuent à perturber l'agenda du développement d'Haïti, le pays et ses partenaires dialoguent et progressent timidement sur les enjeux structurels du pays (éducation, agriculture, eau, etc.). Les partenaires du pays affichent une volonté de renforcer les institutions étatiques et tentent de travailler de manière plus efficace et pertinente (par exemple : approches programmatiques, fonds communs) dans quelques secteurs, grâce notamment aux efforts de concertation et de programmation conjointe.	Malgré les désastres naturels réguliers qui affectent le pays, l'Etat et la population renforcent leur résilience en prenant des mesures qui permettent de mitiger efficacement les risques et d'en réduire les conséquences. L'aide des partenaires dans ce secteur reste fondamentale, mais elle trouve des contreparties nationales investies et engagées. Le débat se déplace sur les enjeux structurels de développement d'Haïti. La capacité de l'Etat à coordonner se renforce et les partenaires trouvent une contrepartie sur laquelle aligner et coordonner leurs interventions. Les approches projets sont encore utilisées (notamment dans l'urgence), mais l'aide se réoriente vers des approches plus programmatiques (par exemple : fonds commun, appuis budgétaires).

Modalités d'intervention de la Suisse dans les différents scénarios

Dégradation	Continuité fragile	Amélioration
En cas de dégradation générale de la situation en Haïti, les volets les plus structurants de la stratégie fonctionneront au ralenti, les interventions plus ponctuelles et ciblées sur les communautés étant favorisées. Le programme de coopération ne pourra pas mettre les acteurs au centre, le risque de blocage ou le risque fiduciaire étant trop élevés. La cohérence globale du programme autour de collectivités territoriales sera difficile à assurer, impliquant un retour vers les logiques sectorielles ou de projets (principalement portés par des ONG internationales). Le nexus aide humanitaire/coopération au développement peine à se construire et la réponse aux crises humanitaires doit se faire de « manière classique », sans pouvoir valoriser les capacités et les acteurs haïtiens. La Suisse tente de préserver l'esprit et les choix de la stratégie, avec des résultats fortement revus à la baisse.	La stratégie de coopération 2018-2021 se base sur le scénario moyen « Continuité fragile », optimiste mais probable. Par sa gestion des programmes sensible à la fragilité, la Suisse adaptera, le cas échéant, sa stratégie en cas d'évolution soit vers le scénario « Dégradation » soit vers le scénario « Amélioration ». Dans le scénario de continuité fragile, la Suisse construit graduellement une stratégie cohérente autour des enjeux de la gouvernance locale, de l'agriculture et de la formation professionnelle. Elle favorise l'accompagnement afin de transférer progressivement la responsabilité aux acteurs haïtiens (autorités, société civile, etc.), gage de pérennité de son action. La Suisse développe un nexus aide humanitaire/coopération au développement efficace et innovant. Les résultats de la stratégie de coopération sont atteints.	L'amélioration globale et, en particulier, la prise de responsabilités des autorités haïtiennes (locales et nationales) sur les enjeux de développement, permet à la Suisse de renforcer son approche d'accompagnement et de se replier graduellement vers une posture de bailleur. Les acteurs de la société civile assurent une bonne partie du suivi (contrôle) des activités des autorités nationales et locales. Le nexus aide humanitaire/coopération au développement s'opérationnalise efficacement, ce qui permet à la Suisse de défendre ce concept en Haïti. Les résultats de la stratégie de coopération sont dépassés.

Annexe B: Cadre des résultats

Domaine d'intervention 1 : Gouvernance locale		
<p>Objectif du domaine : Contribuer à ce que les collectivités territoriales (autorités locales et société civile) deviennent des acteurs du développement, de la reconstruction et du renforcement de la résilience de leurs communautés.</p>		
<p>(1) Effets du portefeuille suisse</p> <p><i>Effet 1 : Autorités locales</i> Les autorités locales fournissent de manière transparente et efficace les services dus à la communauté, en s'appuyant sur les espaces de participation et de décision collective.</p> <p><i>Indicateurs</i> 1.1 Xx autorités communales ont informé yy citoyens de manière transparente, en les impliquant dans les processus de prise de décision, en considérant leurs intérêts dans les plans et budgets de développement local. Parmi ces autorités, zz ont pris des mesures spécifiques pour la participation et la prise en considération équitables des intérêts des femmes et des groupes vulnérables (notamment les extrêmement pauvres). (ARI GO1) <i>Baseline</i> : 0 <i>Cible</i> : xx : 19 ; yy : 10'000 (parité F/H); zz : 10 <i>Source</i> : Rapports PAGODE, REGLEAU, RISK</p> <p>1.2 Xx collectivités territoriales soutenues ont bénéficié de ressources budgétaires accrues ; du fait de recettes fiscales locales ou investissements privés (ARI GO2) <i>Baseline</i> : 0 <i>Cible</i> : xx : 10 <i>Source</i> : Rapports mairies, PAGODE</p>	<p>(2) Contribution du programme suisse</p> <p>Le programme suisse contribue au développement d'une gouvernance locale dynamique entre des élus légitimes et une société civile organisée par le renforcement des pratiques de reddition de comptes autour de choix concertés et d'actions durables.</p> <p><i>Hypothèses</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les interactions entre la société civile et les élus locaux responsabilisent les acteurs quant à leurs devoirs (de rendre compte et de contribuer à la mise en œuvre des décisions collectives) • La participation des femmes aux espaces de décision est effectivement encouragée • Les décisions prises par les collectivités territoriales prennent en compte les groupes plus vulnérables <p><i>Risques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le gouvernement central ne s'investit pas dans la décentralisation • Le contexte d'urgence (climatique, politique, etc.) ralentit la mobilisation des acteurs, occupés à répondre à l'urgence. 	<p>(3) Effets de développement de Haïti</p> <p><i>Effet 1</i> : Les autorités locales disposent des ressources humaines et matérielles pour fournir les services de base à la population de la commune. (Article 61-87 de la Constitution de 1987, Décret 2006 Fixant le Cadre Général de la Décentralisation ainsi que les Principes D'organisation et de Fonctionnement des Collectivités Territoriales Haïtiennes, Programme de Modernisation de l'Administration Communale.)</p> <p><i>Indicateurs</i> 1.3 Agences techniques locales Départementales (xx ATLD ;) fonctionnelles, et mobilisation fiscale effective. <i>Baseline</i> : 0 <i>Cible</i> : xx : 5 ; <i>Source</i> : Rapports MICT</p> <p>1.4 Structuration de la société civile reconnue par les autorités locales, avec xx plans de développement communal approuvés assortis d'un calendrier de reddition de comptes <i>Baseline</i> : 30 <i>Cible</i> : xx : 80 <i>Source</i> : DCT du MICT,</p> <p>1.5 Un espace de dialogue politique fonctionnel et systématique entre les PTF et l'Etat sur les enjeux et le développement de la gouvernance locale <i>Baseline</i> : 1 Comité d'harmonisation du MICT – dysfonctionnel <i>Cible</i> : Une table sectorielle fonctionnelle sur la gouvernance locale <i>Source</i> : Rapports des rencontres PTF/GoH, Rapport PAGODE</p>

<p>Effet 2 : Citoyens et société civile Les citoyens / la société civile contribue activement à la définition et à la gestion du développement au niveau local.</p> <p><i>Indicateurs</i></p> <p>2.1 Xx personnes F/H ont nouvellement accédé à un système d'eau, d'assainissement et à une hygiène adaptée et équitable (ARI W3 et W4) <i>Baseline</i> : 40'500 (52% femmes) <i>Cible</i> : xx : 45'000 ; F/H : 55% femmes <i>Source</i> : Rapports REGLEAU</p> <p>2.2 Existence de xx initiatives concertées de la part des organisations de la société civile envers les autorités (locales ou nationales), dont yy initiatives couvrent les intérêts des femmes et groupes vulnérables. (TRI) <i>Baseline</i> : 0 <i>Cible</i> : xx : 20 ; yy : 10 <i>Source</i> : Rapports PAGODE</p>	<p>La gouvernance locale ne peut pas fonctionner sans une société civile informée, mobilisée et interpellatrice. Le programme suisse travaille au renforcement des pratiques de responsabilité et participation citoyenne.</p> <p><i>Hypothèses</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les interactions entre la société civile et les élus locaux responsabilisent les acteurs quant à leurs devoirs (de rendre compte et de contribuer à la mise en œuvre des décisions collectives) <p><i>Risques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Bien que les organisations citoyennes soient dynamiques, surtout les réseaux d'organisations de femmes, ces organisations n'arrivent pas à s'imposer comme interlocuteurs dans les espaces de décision et de participation. 	<p>Effet 2 : La Société civile participe pleinement au processus de développement de la commune. (<i>Guide Méthodologique PCD/PLDH 2012, ODD 6.5</i>)</p> <p><i>Indicateurs</i></p> <p>2.3 Xx SAEP opérationnels, performants, inclusifs et redevables assurent l'accès transparent et de proximité aux services EPA <i>Baseline</i> : xx : 673 <i>Cible</i> : à préciser 2018 <i>Source</i> : DINEPA</p> <p>2.4 Espaces de concertation autorités/ société civile formalisés <i>Baseline</i> : Pas disponible <i>Cible</i> : Un comité communal mixte dans 70 communes (50% des communes du pays) <i>Source</i> : DCT du MICT</p>
<p>Effet 3 : Gestion du risque Les collectivités territoriales ont intégré la gestion des risques de catastrophes dans les processus de reconstruction et de développement et dans les pratiques citoyennes de gestion publique.</p> <p><i>Indicateurs</i></p> <p>3.1 Xx collectivités territoriales ayant adapté/ modérisé/ mis en place leur système de gestion des risques (p. ex. zonage, identification risques) qui prend en compte les risques au niveau sectoriel et, en lien avec cela, yy personnes F/H ont renforcé leurs capacités en gestion des risques (ARI HA6) <i>Baseline</i> : xx : 1 ; yy : 25 (20% femmes) <i>Cible</i> : xx : 6 ; yy : 200 (40% femmes) <i>Source</i> : Rapports RRC / Reconstruction</p> <p>3.2 Les collectivités s'engagent sur la politique locale de gestion des risques et de l'encadrement de la</p>	<p>Travaillant sur la gestion des risques de désastre à travers tous ses programmes et approches, la Suisse veut aider les autorités et la société civile à intégrer la gestion des risques dans leur fonctionnement normal.</p> <p><i>Hypothèses</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • La prévention et la gestion des risques sont intégrées dans toutes les décisions concernant les processus de développement y compris l'aménagement du territoire ; • Existence d'un cadre national qui favorise la prise en compte réelle de la gestion du risque au niveau sectoriel (préparation/prévention, réponse) ; • Les municipalités se responsabilisent comme régulateur de la planification et le contrôle du développement des constructions et de l'aménagement de leurs territoires. <p><i>Risques</i></p>	<p>Effet 3 : Les collectivités locales dans les zones classées à haut risque assurent l'intégration des risques dans les processus de planification et de reconstruction selon les directives du Système National de gestion des Risques et des Désastres (source : PNLH 2012, PSDH, sous-programme 1.1.3)</p> <p><i>Indicateurs</i></p> <p>3.3 Xx communes qui disposent de plans d'urbanisme et de plans d'aménagement rural avec intégration du zonage des zones à haut risques naturels <i>Baseline</i> : xx : 18 <i>Cible</i> : xx : 58 <i>Source</i> : Données du CIAT, du MPCE</p> <p>3.4 Xx communes dans les 4 départements du Grand Sud disposent d'outils de gestion des</p>

<p>construction. Elles définissent et mettent en œuvre des mesures concrètes sur la base des risques identifiés sur leur territoire, en explorant également les bénéfices de ces mesures sur le développement économique. Xx mesures de mitigation mis en place dans yy municipalités. Ww habitats individuels et collectifs reconstruits dans Zz municipalités.</p> <p><i>Baseline</i> : xx : 1, yy : 1, ww : 0, zz : 0 <i>Cible</i> : xx : 12, yy : 6 ; ww : 150, zz : 3 <i>Source</i> : Rapports RRC / Reconstruction, PARHAFS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les autorités nationales sont réticentes quant à la mise en place du cadre légal sur la gestion des risques de désastres. • L'occurrence de catastrophes naturelles majeures compromet les acquis et pousse les autorités à définir de nouvelles priorités focalisées sur la réponse à l'urgence. 	<p>risques (nombre mesures de mitigation, ouvrages et habitats) basés sur les risques existants et analysés en fonction des standards nationaux</p> <p><i>Baseline</i> : xx : 7 <i>Cible</i> : xx : 20 <i>Source</i> : <i>Données du CIAT, MTPCE</i></p>
(4) Lignes d'intervention (programme suisse)		
<p><i>Effet 1 : Autorités locales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les autorités locales dans la prise en charge de leurs responsabilités, en renforçant leur capacité de maîtrise d'ouvrage (directe ou déléguée). • Renforcer la capacité des autorités locales à mobiliser et gérer les ressources, de manière transparente et efficace. • Renforcer le lien entre autorités et population, en assurant une réelle dynamique de participation et reddition des comptes. <p><i>Effet 2 : Citoyens / la société civile</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'organisation, l'accès à l'information et l'orientation résultats des organisations de la société civile. • Promouvoir des pratiques de reddition de compte et de redevabilité des autorités locales et de la société civile • Contribuer à une simplification et un renforcement des plateformes de coordination entre les acteurs de la société civile. <p><i>Effet 3 : Gestion des risques de catastrophes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournir une assistance technique et un accompagnement pour développer une gouvernance locale du risque (p. ex. inclusion du risque dans les processus de développement locaux, intégration d'outils d'analyse risque au niveau sectoriel). • Renforcer la capacité des autorités locales et des acteurs de la construction à suivre et superviser les actions de reconstruction. ; • Soutien aux collectivités locales et autres acteurs de la construction à la recherche de mesures innovantes dans la re/construction de l'habitat sûr. 		
(5) Ressources, partenariats (programme suisse)		
<p>Moyens financiers: CHF 30.6 mio. soit environ 41 % du budget</p> <p>Modalités de coopération : Les programmes seront réalisés par des mandataires / consortium de mandataires ou par mise en œuvre directe (AH).</p> <p>Acteurs accompagnés : Les autorités locales et les organisations de la société civile sont les principaux acteurs appuyés, mais les autres niveaux seront aussi appuyés dans leurs rôles respectifs : Ministères de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, administrations départementales, Fédération des Maires, etc. Des acteurs de formation professionnelle sont accompagnés en synergie avec le domaine 3/effet1.</p> <p>Partenaires : L'Ambassade va entretenir / développer des relations étroites avec les partenaires techniques et financiers, pour améliorer la concertation entre acteurs et, possiblement, pour cofinancer des interventions (alignement). Des ressources seront mobilisées pour soutenir les plateformes de concertation et coordination ; un positionnement ne tant que chef de fil pour un secteur spécifique sera recherché (p. ex. pour le groupe des bailleurs décentralisation).</p> <p>Autre : L'équipe de l'ambassade s'investit aussi dans les réseaux et fora internes à la Suisse, tel que le réseau Décentralisation et Gouvernance Locale, ou Aguasan.</p>		

Domaine d'intervention 2 : Agriculture et Sécurité alimentaire

Objectif du domaine : Contribuer à améliorer la résilience face aux aléas naturels et la sécurité alimentaire des exploitations agricoles familiales à travers l'augmentation de la productivité, de la rentabilité de leurs systèmes de production et de commercialisation agricoles ainsi que l'amélioration de la gouvernance du secteur agricole.

(1) Effets du portefeuille suisse	(2) Contribution du programme suisse	(3) Effets de développement d'Haïti
<p><i>Effet 1 : Cadre politique et services</i></p> <p>Les politiques et les services agricoles répondent mieux aux besoins et intérêts des productrices-productrices agricoles.</p> <p><i>Indicateurs</i></p> <p>1.1 Nombre et pourcentage de producteurs-trices (F/H) ont accès à des services agricoles (xx : services de crédit agricole ; yy : conseil-vulgarisation, services d'intrants de qualité) qui répondent à leurs demandes et idées. (Contribution à ARI E2)</p> <p><i>Baseline :</i></p> <p>a. Xx mars 2017, 14'500 (28% femmes)</p> <p>b. yy : à déterminer en 2018</p> <p><i>Cible :</i></p> <p>a. xx : 25'000 (30% femmes) yy : à déterminer en 2018</p> <p><i>Source :</i> Rapports PAGAI, PAPAHA</p> <p>1.2 Fonctionnement de xx mécanismes, espaces décisionnels de participation des producteurs-trices agricoles. (Contribution à ARI F1)</p> <p><i>Baseline :</i> 0</p> <p><i>Cible :</i> 1 niveau national et 1 par département d'intervention</p> <p><i>Source :</i> Rapports PAGAI</p>	<p>A travers son travail sur la gouvernance inclusive du secteur et sa contribution pour la mise en place d'un système de crédit agricole efficace, le programme suisse contribue à renforcer la disponibilité et l'accès aux services dont les paysans haïtiens ont besoin pour leur survie et développement.</p> <p><i>Hypothèses</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les producteurs-trices renforcent leurs capacités d'organisation, de réseautage, de plaidoyer et développent des innovations agricoles. • Les acteurs publics et privés du secteur agricole prennent en compte les besoins et intérêts des producteurs-trices agricoles et des groupes les plus vulnérables. <p><i>Risques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque d'intérêt des acteurs à collaborer et à chercher ensemble des solutions agricoles • Résistance au changement d'attitude et un manque de volonté politique des structures Etatiques et de certains intervenants pour la collaboration et la participation des organisations paysannes 	<p>1.3 Evolution de l'accès aux services agricoles (crédit agricole, innovations agricoles, intrants de qualité, conseil vulgarisation) au niveau national (volume et pourcentage)</p> <p><i>Baseline :</i></p> <p>a. Crédit agricole, décembre 2016 : 1.8% du portefeuille de crédit global national ; Taux de croissance 0,05% l'an</p> <p>b. Appui-conseil et intrants de qualité : < 90'000 producteurs-trices, 10 % des exploitations agricoles (Recensement Général Agricole 2012, MARNDR)</p> <p><i>Cible :</i></p> <p>c. Crédit agricole, > 3% du portefeuille de crédit global national</p> <p>d. Appui-conseil et intrants de qualité : >15% des exploitations agricoles</p> <p><i>Source :</i> Données BRH, DID-FADQDI-IICA SYFAAH, KNFP</p>
<p><i>Effet 2 : Productivité</i></p> <p>Les exploitations agricoles familiales augmentent leurs capacités d'autoconsommation, de sécurité alimentaire et de commercialisation de produits de meilleure qualité.</p> <p><i>Indicateurs</i></p> <p>2.1 Augmentation (%) des rendements annuels par</p>	<p>Le programme suisse vise l'amélioration des revenus et de la sécurité alimentaire des petits exploitants agricoles, en particulier les femmes, par une relance du secteur agricole national avec l'amélioration, la diversification et l'adaptation des systèmes de production, l'augmentation de l'accès au financement et à l'assurance agricole, et l'inclusion financière des groupes les plus vulnérables</p>	<p>Effet 2 : La production agricole des denrées alimentaires de base et la couverture des importations par les exportations agricoles ont augmenté (<i>Politique agricole 2010-2025, MARNDR</i>)</p> <p><i>Indicateurs</i></p> <p>2.3 Evolution Exportations annuelles secteur primaire versus importations produits alimentaires</p>

<p>culture spécifique de xy (kg/ha) et par type d'élevage (kg ou l/animal) obtenus par yy petits agriculteurs soutenus (F/H) (ARI FS4) ou zz évolution des exportations par cultures spécifiques</p> <p><i>Baseline</i> :</p> <p>a. x - igname rendement 2014: 1.35 Tonne Métrique/ha niveau national, 1.94 TM département Grand'Anse ; yy : 2'000 producteurs (20% femmes)</p> <p>b. y - cacao : rendement 2009 : 226 kg/ha</p> <p>c. zz : exportation cacao national 2016: 9.66 Mio. USD, 30% augmentation depuis 2009</p> <p><i>Cible</i> : x, y : doubler le rendement igname et cacao dans le Grand Sud, yy : 8'000 producteurs (35% femmes), zz : + 15% exportation cacao</p> <p><i>Source</i> : Rapports PAPA, CNSA, BRH, services statistiques agricole MARNDR</p> <p>2.2 Pourcentage de la population en situation d'insécurité alimentaire dans les communes et départements d'intervention</p> <p><i>Baseline</i> : 40 à 54 % des ménages du Sud, Sud-Est, Grand'Anse et Nippes</p> <p><i>Cible</i> : < à la moyenne annuelle nationale,</p> <p><i>Source</i> : Rapports PAPA, CNSA, PAGODE, PAM, RISK</p>	<p><i>Hypothèses</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les producteurs-trices prennent des mesures appropriées de diversification de leurs systèmes de production. • Les conditions de mise en marché des produits agricoles sont améliorées. <p><i>Risques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les filières agricoles porteuses ne bénéficient pas d'encadrement technique et d'investissements suffisants pour sortir de la subsistance, améliorer la productivité et la qualité des produits. 	<p>ou part de ces exportations / importations dans les totaux respectifs</p> <p><i>Baseline</i> : Décembre 2016 : 28,96 Mio USD d'exportation versus 751,29 Mio US\$ d'importation des produits alimentaires ou 2.91% des exportations totales versus 23.60% des importations</p> <p><i>Cible</i> : Pas disponible</p> <p><i>Source</i> : Données BRH</p> <p>2.4 Nombre de personnes et % de la population en situation d'insécurité</p> <p><i>Baseline</i> : décembre 2016 : 38% niveau national, 50% milieu rural</p> <p><i>Cible</i> : Pas disponible</p> <p><i>Source</i> : Données CNSA</p>
<p><i>Effet 3 : Gestion des ressources naturelles</i></p> <p>La résilience des communautés locales et des écosystèmes naturels aux changements climatiques et aux aléas naturels est renforcée.</p> <p><i>Indicateurs</i></p> <p>3.1 % petits-tes producteurs-trices (F/H) appuyés sont informés et ont mis en place des mesures d'adaptation et de mitigation pour réduire leur vulnérabilité environnementale (adaptation au changement climatique).</p> <p><i>Baseline</i> : Pas disponible</p> <p><i>Cible</i> : plus de 60% producteurs-trices appuyées</p>	<p>Dans ses programmes agricoles ou en faveur de l'environnement, le Suisse soutient le développement de systèmes de production agricoles durables et résistants aux aléas.</p> <p>La Suisse soutient également la résilience des populations les plus vulnérables / petits producteurs (contributions annuelles au PAM).</p> <p><i>Hypothèses</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les producteurs /- ices prennent des mesures appropriées de réduction de leur vulnérabilité environnementale. <p><i>Risques</i></p>	<p><i>Effet 3</i> : Les capacités nationales sont renforcées pour la protection de la biodiversité et des écosystèmes naturels (<i>Politique Biodiversité 14-20, MdE; tbc</i>)</p> <p><i>Indicateur</i></p> <p>3.2 Nombre politiques, lois, stratégies et programmes relatifs à la biodiversité, aux forêts, GRD, ont été élaborés au niveau national</p> <p><i>Baseline</i> : Pas disponible</p> <p><i>Cible</i> : Pas disponible</p> <p><i>Source</i> : Données Parlement et Ministères sectoriels</p>

Source : Rapports PAPA, PAGODE, PAM, RISK

- La dégradation des conditions socio-économiques des familles augmente la pression sur les ressources naturelles et les pratiques non respectueuses de l'environnement
- L'Etat et la société civile n'accordent pas le niveau de priorité nécessaire au secteur de l'environnement et à l'adaptation au changement climatique

(4) Lignes d'intervention (programme suisse)

Effet 1 : Cadre politique et services

- Soutenir les organisations paysannes et les autorités en charge du secteur rural pour des réformes sectorielles concertées et leur application pour une pratique agro-forestière productive et respectueuse de l'environnement et de l'égalité homme/femme.
- Mettre en relation les institutions financières avec les producteurs -trices pour le développement de services financiers adaptés au besoin des exploitations familiales.

Effet 2 : Productivité

- Soutenir l'accès des producteurs -trices aux services (financiers, conseil, intrants/équipements, etc.)
- Structurer et renforcer des filières porteuses et valoriser l'innovation technique

Effet 3 : Gestion des ressources naturelles

- Renforcer la capacité des acteurs en charge de la gestion des aires protégées (niveau local et national)
- Promouvoir des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement adaptées aux aléas climatiques et qui génèrent des bénéfices durables pour les moyens de subsistance

(5) Ressources, partenariats (programme suisse)

Moyens financiers:

CHF 27.3 mio. soit environ 37 % du budget

Modalités de coopération :

Les programmes seront réalisés par des mandataires / consortium de mandataires, par des partenariats stratégiques avec des agences de coopération (p. ex. filière Cacao avec la BID) ou par des contributions directes aux institutions nationales (p. ex. igname). AH : contributions financières et techniques au PAM, possibles contributions bilatérales (ONG) pour des actions de renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelles bénéficiant à des populations rurales extrêmement vulnérables

Acteurs accompagnés :

Les exploitations agricoles familiales, les organisations paysannes, les coopératives, les institutions de microfinance et les ministères en charge de l'agriculture et de l'environnement sont les acteurs appuyés dans ce domaine. La coordination des priorités sera effectuée avec les autorités locales sur la base des plans communaux de développement.

Partenaires :

L'Ambassade va entretenir / développer des relations étroites avec les partenaires techniques et financiers, pour améliorer la concertation entre acteurs et, possiblement, pour cofinancer des interventions (alignement). Des ressources seront mobilisées pour soutenir les plateformes de concertation et coordination.

Autre :

L'équipe de l'ambassade s'investit dans les réseaux et fora internes à la Suisse, tel que le réseau A+FS.

Domaine d'intervention 3 : Emploi et Développement économique

Objectif du domaine : Contribuer à ce que les Haïtiennes et les Haïtiens participent et profitent de manière plus équitable du développement économique dans leurs territoires, améliorant ainsi l'inclusion et la résilience économique et sociale, y compris pour les ménages les plus pauvres.

(1) Effets du portefeuille suisse	(2) Contribution du programme suisse	(3) Effets de développement d'Haïti
<p>Effet 1 : Accès aux compétences et aux revenus</p> <p>Les artisans et artisanes haïtiens des métiers de construction et d'art augmentent leurs revenus grâce à l'accès aux compétences requises par les marchés actuels et futurs et de qualité satisfaisante.</p> <p><i>Indicateurs</i></p> <p>1.1 Xx nouveaux apprentis artisans (F/H) (15-24 ans), yy nouveaux maîtres artisans (F/H) (> 24 ans) ont accédé à des compétences professionnelles améliorées. Parmi eux zx nouveaux apprentis d'artisans (F/H), zy nouveaux maîtres artisans (F/H) ont reçu de la formation professionnelle combinée avec de l'éducation de base (contribution à ARI EV3).</p> <p><i>Baseline :</i> 1'400 d'apprentis artisans (CCR) <i>Cible :</i> xx : 2'150 (F/H : 35% femmes), yy : 1'350 (F/H : 40% femmes) ; zx : 2'000, zy : 1'350 (F/H : 35% femmes), (F/H : 40% femmes) <i>Source :</i> Rapports SQUAT, rapports CCR, PAR-HAFS</p> <p>1.2 Xx nouveaux apprentis artisans (F/H) (15-24 ans), yy nouveaux maîtres artisans (F/H) (> 24 ans) ont vu leurs / les revenus de leur microentreprise s'accroître (contribution à ARI E1)</p> <p><i>Baseline :</i> 1'400 (CCR) <i>Cible :</i> xx : 1'100 (F/H : 35% femmes) ; yy : 700 (F/H : 35% femmes), (F/H 40% femmes) <i>Source :</i> Rapports SQUAT, rapports Progr. Culture</p>	<p>L'Ambassade de Suisse veut renforcer son engagement dans la formation professionnelle, qui reste insignifiant et exclusivement centré sur les centres de formation. La Suisse va contribuer à cet objectif en valorisant la formation sur le tas. Ainsi, l'Ambassade veut continuer son appui au secteur dynamique de la construction et structurer son engagement en faveur du secteur culturel et artistique qui représente un potentiel génomique en Haïti.</p> <p><i>Hypothèses</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Les structures d'artisans, les centres de formation et l'INFP développent le système de formation en alternance et de perfectionnement ainsi que les mécanismes qui assurent et reconnaissent sa qualité. Les microentreprises artisanales des métiers de construction et de l'art se structurent pour mieux se positionner dans les systèmes économiques et de formation. La technique et la créativité des jeunes techniciens en art et des artistes des quartiers défavorisés s'améliorent et leur permettent une meilleure production ; Des espaces de diffusion et de vulgarisation sont construits pour la vente et la présentation de produits d'artisanat et d'art Des organisations professionnelles réalisent des actions exploratoires en développement de leurs marchés <p><i>Risques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Réticence du monde professionnel à s'organiser Réticence des acteurs à partager leurs rôles Incapacité du marché à absorber les professionnels Instabilité des prix des produits artistiques sur le marché local et international 	<p>1.3 Xx étudiants en formation, formation en alternance et de perfectionnement</p> <p><i>Baseline :</i> 25% de l'effectif annuel des apprentis (20,000)</p> <p><i>Cible :</i> xx : 18,000 (40% femmes)</p> <p><i>Source :</i> Services d'évaluation/INFP, Les centres de formation professionnelle</p> <p>1.4 Evolution de la population F/H de 15-24 ans a) totale et b) urbaine vivant dans la pauvreté</p> <p><i>Baseline :</i> a : Total : Taux d'activité : 49.1% / 23% taux de chômage BIT, b : Aire métropolitaine : 41.8% taux d'activité / 41.7% taux de chômage BIT,</p> <p><i>Cible :</i> Pas disponible</p> <p><i>Source :</i> Rapport conjoint Banque Mondiale, Ministère de la Planification et de la Coopération Externe.</p>

<p>Effet 2 : Inclusion économique et pauvreté Des femmes vulnérables et leurs familles s'intègrent dans la vie socio-économique et améliorent leur résilience.</p> <p>Indicateurs 2.1 Xx familles vulnérables ont augmenté la valeur de leurs biens (p.ex. logement, moyens de production, épargne) (\$) et leurs revenus (contribution à ARI F2) <i>Baseline</i> : 1'700 (Fonkozé) <i>Cible</i> : xx : 6'000 <i>Source</i> : Rapports programme AutoFemmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tensions politiques et risques naturels <p>La Suisse veut approfondir son engagement en faveur des couches les plus vulnérables en Haïti, en travaillant sur les dispositifs de promotion sociale</p> <p>Hypothèses</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intérêt du pays pour traiter de manière institutionnelle la pauvreté extrême ainsi que les conditions de travail pour les femmes. <p>Risques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque de ressources et de capacités au niveau des institutions publiques concernées pour intervenir et pour assurer le monitoring régulier de la pauvreté et de conditions de travail féminines 	<p>Effet 2 : L'Etat haïtien met en œuvre des actions clés pour assurer l'égalité économique et un accès équitable à l'emploi entre les femmes et les hommes. (<i>Politique d'égalité femmes-hommes 2014-2034</i>)</p> <p>Indicateurs 2.2 Evolution de la population rurale vivant dans l'extrême pauvreté (<1.9 USD/jour) <i>Baseline</i> : 38% <i>Cible</i> : 30% <i>Source</i> : Rapport conjoint Banque Mondiale, Ministère de la Planification et de la Coopération Externe</p> <p>2.3 Evolution de la population féminine vivant dans la pauvreté <i>Baseline</i> : (Taux incidence de pauvreté féminin) 58.1% <i>Cible</i> : Pas disponible <i>Source</i> : Rapport conjoint Banque Mondiale, Ministère de la Planification et de la Coopération Externe</p>
--	---	---

(4) Lignes d'intervention (programme suisse)

<p>Effet 1 : Formation professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les organisations professionnelles d'artisans des métiers de construction et d'art pour qu'elles deviennent des acteurs dans le secteur de la formation professionnelle et de développement de marchés locaux • Promouvoir le développement d'un système de formation en alternance pour les apprentis artisans et des cours de perfectionnement pour les maîtres • Accompagner les acteurs publics et privés dans l'établissement des mécanismes durables pour l'ingénierie, le pilotage et le financement de la formation professionnelle • Soutenir des initiatives structurantes qui permettent un renforcement de la production culturelle et artistique en Haïti. • Tester et piloter des activités en développement des marchés locaux par des organisations professionnelles et des autres acteurs économiques. <p>Effet 2 : Pauvreté</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à augmenter l'offre nationale de dispositif de promotion sociale pour les plus vulnérables ; œuvrer leur institutionnalisation. • Soutenir les entrepreneurs informelles et vulnérables à exercer leurs métiers en sécurité et à augmenter leur performance. • 	
--	--

(5) Ressources, partenariats (programme suisse)

Moyens financiers:

CHF 12.4 mio. soit environ 17 % du budget

Modalités de coopération :

Les programmes seront réalisés par des mandataires / consortium de mandataires, par des partenariats stratégiques avec des agences de coopération (p. ex. cadre de formation professionnelle avec l'AFD/UE, industries créatives avec la BID), par des contributions directes aux institutions nationales et par des actions directes AH pour le projet de reconstruction/formation dans le Sud

Acteurs accompagnés :

Les microentrepreneurs/-es, les femmes extrêmement vulnérables, les artistes des quartiers défavorisés, les associations d'artisans/-es, les centres de formation professionnelles, les organisations de femmes, l'Institut National de la Formation Professionnelle (INFP), le Ministère à la Condition Féminine (MCFDF), et les autorités (nationales et locales) en charge de l'aide aux plus vulnérables.

Partenaires :

L'Ambassade va entretenir / développer des relations étroites avec les partenaires techniques et financiers, pour améliorer la concertation entre acteurs et, possiblement, pour cofinancer des interventions (alignement). Des ressources seront mobilisées pour soutenir les plateformes de concertation et coordination ; un positionnement en tant que chef de fil pour un secteur spécifique sera recherché.

Autre :

L'équipe de l'ambassade s'investit dans les réseaux et fora internes à la Suisse, tel que les réseaux E+I et Culture.

(6) Gestion/performance du programme

Objectif SC 2018-2021

Développer et mettre en œuvre le programme de manière efficace, durable et sûre en prenant en compte la fragilité du contexte et des aspects genre.

Effets

Résultats attendus (indicateurs)

- Rôle actif de l'ambassade dans le CTP avec un appui financier au secrétariat commun: prise en compte de la fragilité de manière plus explicite (y inclus promotion du CSPM y du « New Deal on Engagement in Fragile States »)
- Participation pragmatique au CAED (ou autre mécanisme de coordination globale de l'aide externe des autorités haïtiennes) : prise en compte des orientations nationales dans les actions appuyées par la Suisse, s'assurer que les informations sur le programme DDC sont reflétées correctement et à jour dans les statistiques nationales de l'aide externe
- Contribution active dans 3 à 5 tables sectorielles thématiques (ou à défaut « groupes sectoriels » PTF) en lien avec le portfolio ; prise de lead dans au moins 2 groupes sectoriels
- Les logiques partenariales avec contribution augmentées en fonction de l'amélioration des dispositifs de gestion et de démarches programmatiques de nos partenaires. Le co-financement avec d'autres coopérations sera privilégié ainsi que des contributions possibles aux agences des Nations Unies en fonction de la valeur ajoutée des institutions et des effets d'échelle.
- Accord de projets signés et appliqués avec les tous les ministères sectoriels concernés par les projets mis en œuvre et/ou par des appuis directs
- Renforcement des relations avec les ONG suisses : contacts bilatéraux réguliers ; au moins 1 rencontre annuelle

La Suisse renforce sa contribution à une meilleure coordination et une plus grande efficacité de l'aide dans le pays

- Amélioration « Fragility Assessment » et application CSPM : poursuite formation du personnel et des partenaires et participation au réseau CHR-net, capitalisation d'expériences opérationnelles, outils CSPM appliqués dans les PCM.
- Evaluation périodique du contexte (MERV, 2 fois par an), rapports périodiques (tous les deux mois) et évaluation annuelle, ajustements éventuels des scénarios de la stratégie
- Effectivité du Nexus « humanitaire-développement », avec promotion travail conjoint AH et CS, synergies et complémentarités entre les programmes AH et CS, valorisation des acquis dans les nouveaux programmes
- Compétences et système de communication de l'ambassade renforcés

Le programme est sensible à la fragilité, n'accroît pas les potentiels de conflit et s'assure au mieux de la durabilité des actions

- Le cadre des résultats de la STRACOH 2018-21 et les référentiels des programmes de l'ambassade disposent d'indicateurs générés dans les 3 domaines d'intervention
- Les MBO de chaque collaborateur et collaboratrice contiennent au moins un objectif en matière de genre
- Au moins 5 % du budget annuel de l'ambassade est alloué à des actions, des projets spécifiques sur le genre
- Une entrée en matière validée sur un programme visant l'autonomisation des femmes (notamment sur l'économie et la lutte contre les violences faites aux femmes)

Le programme est sensible au genre

Le système de monitoring et de gestion du programme de l'ambassade est renforcé

- Documents de référence, procédures et compétences renforcés en matière de gestion de crises humanitaires et sécurité
- Concept /système de monitoring de la stratégie 2018-2021 élaboré et opérationnalisé - Outils et processus PCM renforcés
- Meilleur équilibre du dispositif opérationnel et administratif dans la charge des programmes à gérer par les RNP. Un objectif minimum de 3 programmes en gestion par RNP sera la norme d'ici 2020.
- Outils et procédures de gestion interne (bureau et RH) renforcés : manuel de procédures finalisé et appliqué, MBO satisfaisant pour 75% du personnel – plan de formation continue des collaborateurs-trices établi
- La charge des services financiers allégée avec recours à des fiduciaires de gestion

Annexe C: Système de monitoring de la stratégie

	Instrument	Objectif	Effets possibles	Fréquence
Stratégique	Revue à mi-parcours	Revue des résultats et de la faisabilité de la stratégie de coopération	Réorientation d'éléments de la stratégie	Une fois par stratégie ; début 2020
	Revue par les pairs	Revue de l'atteinte des résultats de la stratégie de coopération	Recommandations pour la prochaine stratégie	Une fois par stratégie ; fin 2020
	Rapport annuel	Rapport annuel sur les résultats des programmes par domaines ; lien avec cadre de résultats de la stratégie ; planification année suivante ; calibrages possibles	Planification de l'année suivante Calibrages possibles	Annuelle / octobre
	Suivi annuel du cadre des résultats (externe)	Monitoring externe annuel du cadre des résultats de la stratégie	Assure un regard externe critique Contribue au rapport annuel	Annuelle / septembre
	Bilan à mi année	Revue de la performance opérationnelle des programmes, y compris point sur finances		Annuelle / juin
	Réunion de Direction	Discussion et décisions sur processus de support : sécurité, finances, ressources humaines, etc.		Bimensuelle
Opérationnel	Revue des domaines (par les pairs)	Revue par les pairs (evt. externes) des domaines de la stratégie	Recommandations pour des réorientations de programmes et de domaines	Une fois par stratégie
	Revue programmes (externes)	Evaluations, capitalisations des programmes		Une fois par phase de programme
	Comités pilotage programmes	Discussions et décisions stratégico-opérationnelles avec tous les partenaires d'un programme (y compris l'Etat)	Possibilité de réorienter le programme	Une à deux fois par an
	Visites terrain	Monitoring régulier de la mise en œuvre des programmes par les partenaires/mandataires	Suivi de l'impact sur les conditions de vie des populations (en particulier les groupes vulnérables)	Mensuelle (chaque responsable de programme)
	Réunions opérationnelles	Suivi des programmes, échange et coordination entre équipes opérationnelles de l'ambassade, échanges avec l'équipe finance		Bimensuelle
	Réunions administratives	Suivi et échange sur activités et contexte ; réunit tout le staff de l'ambassade ; point sur la sécurité		Hebdomadaire
Contexte	Réunions sécurité	Réunion avec la compagnie de sécurité de l'ambassade (PSS)	Point sur le contexte et la sécurité	Hebdomadaire
	Concertation des chefs coopération / mission	Echange entre chefs de coopération (CTP) et chefs de mission (CCM)	Point sur le contexte et échange de recommandations	Mensuelle / bimestriel
	MERV	Analyse détaillée et sectorielle du contexte		Semestrielle
	Equipe sécurité / gestion des crises	Evalue la situation sécuritaire ; se change en équipe de crise en cas d'urgence		A la demande

Annexe D: Planification financière de la stratégie

1. Domaines d'intervention	STRACOH 14-17 Budget réalisé mio. CHF	STRACOH 2018-2021 - Budget prévu mio. CHF					
		2018	2019	2020	2021	Total	%
Gouvernance Locale	12.1	6.9	7.1	8.5	8.0	30.6	41%
Agriculture et Sécurité Alimentaire	19.5	7.3	6.6	6.9	6.5	27.3	37%
Emploi et Développement Economique		2.0	3.0	3.6	3.8	12.4	17%
Reconstruction et Réduction des Risques	21.0						
Autres	4.0	0.8	0.9	0.9	0.9	3.5	5%
TOTAL en mio. CHF <i>Finances allouées par l'AH et la CS*</i>	56.6	17.1	17.6	19.9	19.3	73.9	100%
TOTAL en %		23%	24%	27%	26%	100%	

* Sans les contributions de programmes aux ONG Suisses en Haïti

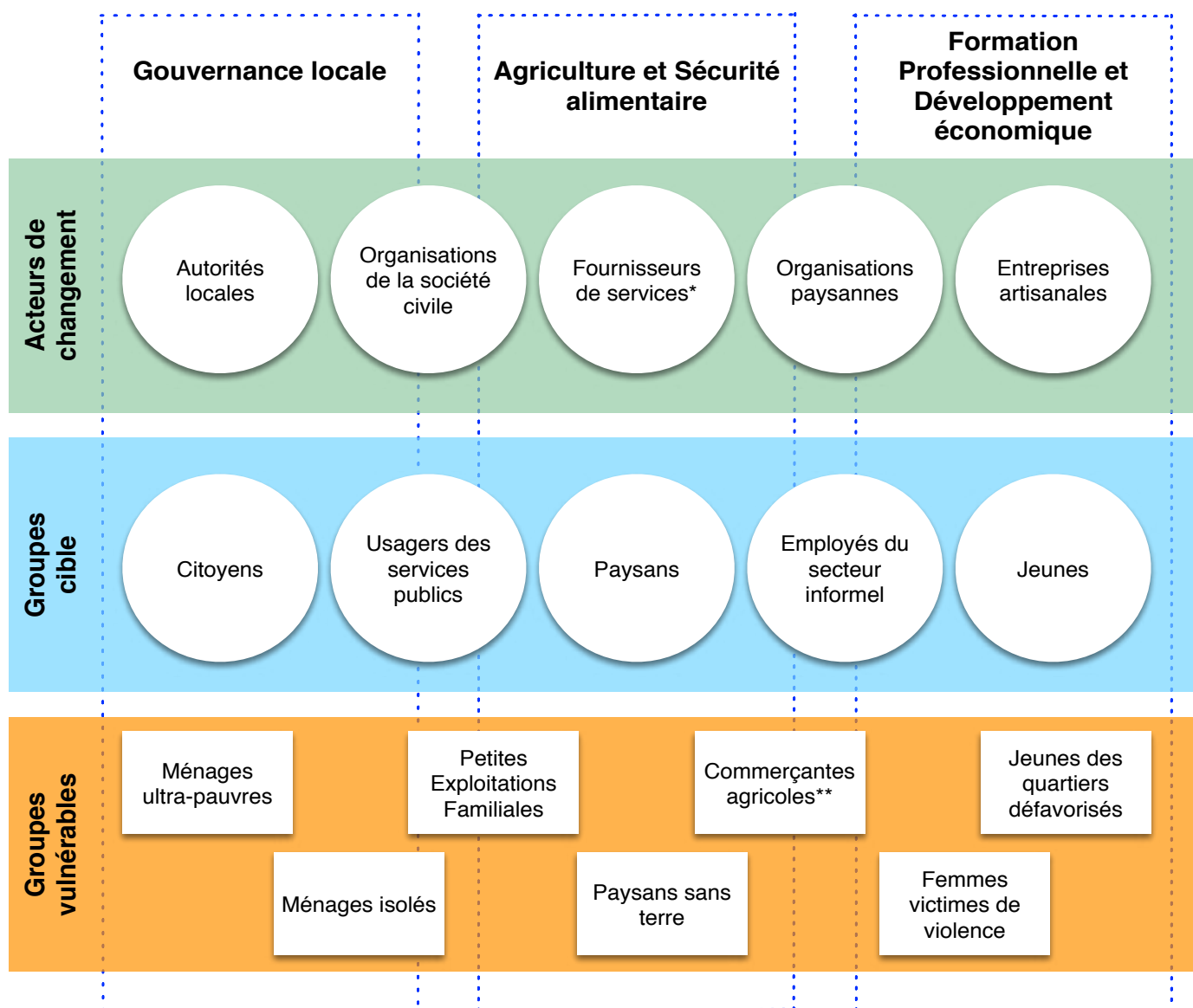
2. Sources de financement	STRACOH 14-17 Budget réalisé mio. CHF	STRACOH 2018-2021 - Budget prévu mio. CHF					
		2018	2019	2020	2021	Total	%
Coopération Sud	25.6	10.4	11.0	13.0	13.5	47.9	65%
Aide Humanitaire	31.0	6.7	6.6	6.9	5.8	26.0	35%
TOTAL en mio. CHF**	56.6	17.1	17.6	19.9	19.3	73.9	

** N'inclut pas les coûts de fonctionnement (budget global)

Principaux changements par rapport à la stratégie 2014-2017

- Augmentation du Financement total de **30%**
- Diminution du Financement de l'Aide Humanitaire de **16%** au profit de la Coopération Sud
- Augmentation du Financement de Coopération Sud de **87%**
- Coûts de **fonctionnement** (budget global) restent stables = **9 % du budget total**
- Sortie du domaine d'intervention: **Reconstruction et Réduction des Risques**
- Entrée dans un nouveau domaine d'intervention: **Emploi et Développement Economique**

Annexe E: Publics cible de la stratégie



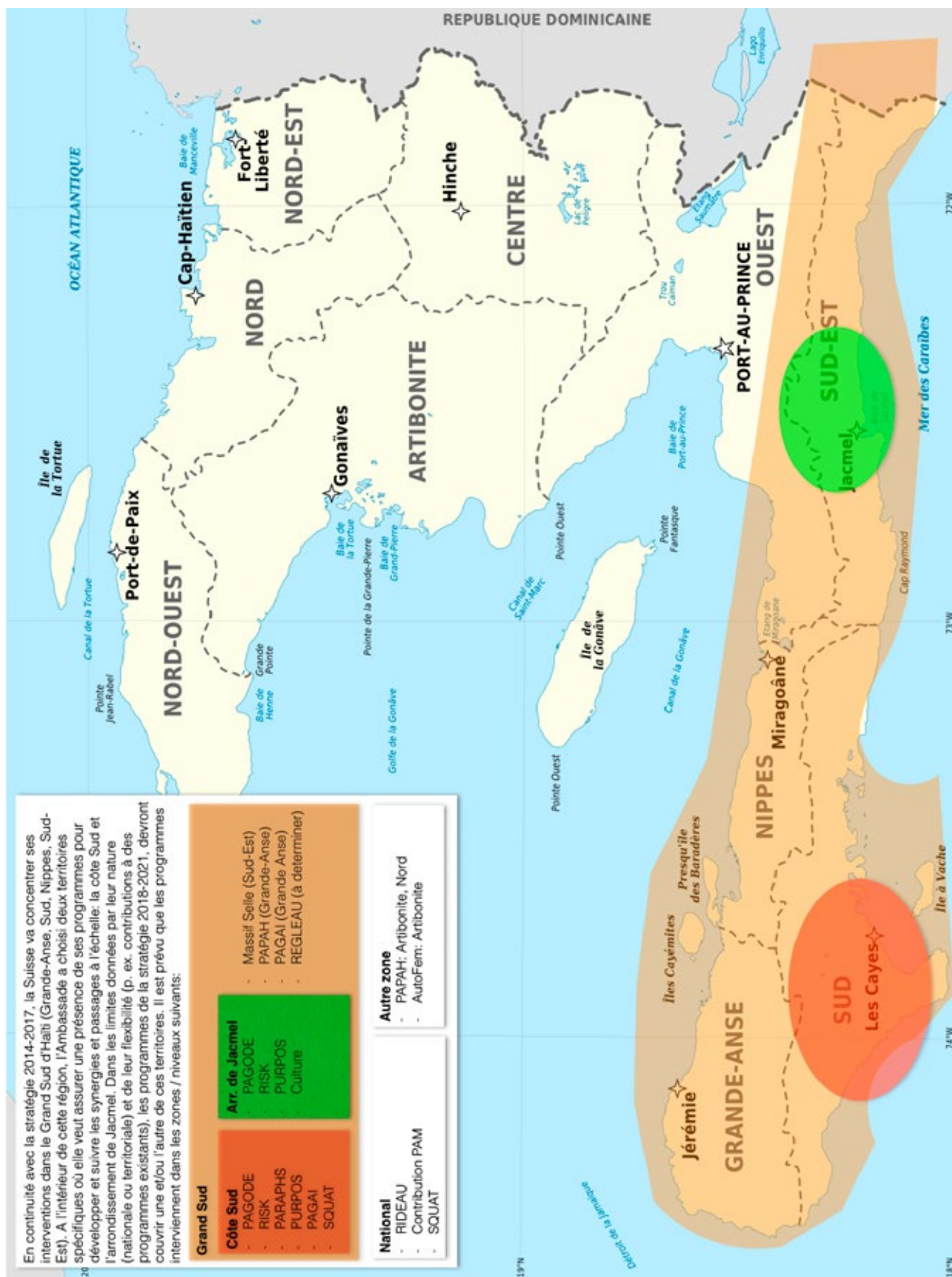
* P. ex.: les services en charge de l'eau et de l'assainissement ou les institutions de microfinance

** Qu'en Haïti on appelle communément les Madame Sara

Pour sa stratégie de coopération 2018 - 2021, la Suisse met les acteurs haïtiens (les acteurs de changement) au centre de sa réflexion, de ses programmes et de son travail de dialogue politique. La Suisse (avec ses partenaires de mise en œuvre) accompagne ces acteurs pour qu'ils portent eux-mêmes les processus endogènes de développement. Finalement, ces dynamiques devront bénéficier à des franges assez larges de la population (les groupes cibles), y compris certains groupes que la Suisse a identifié comme étant particulièrement vulnérables ou marginaux (les groupes vulnérables).

Notons que les groupes d'acteurs identifiés peuvent se recouper (par exemple : citoyens et paysans ; fournisseurs de service et organisations paysannes). Cette distinction est faite pour mettre en exergue les entrées sur lesquelles la stratégie 2018-2021 va travailler.

Annexe F: Carte



Annexe G: Abréviations

AH	Aide Humanitaire (DDC)
AFD	Agence française de développement
APD	Aide Publique au Développement
BID	Banque Interaméricaine pour le Développement
BRH	Banque National de la République d'Haïti
CAEPA	Comité Communautaire de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement
CCM	Concertation des Chefs de mission
CCR	Centre de Compétences pour la Reconstruction
CFP	Centre de Formation Professionnelle
CICR	Comité International de la Croix-Rouge
CTP	Concertation Technique des Partenaires
CS	Coopération Sud (DDC)
DALC	Division Amérique latine et Caraïbe (DDC)
DDC	Direction du Développement et de la Coopération (Suisse)
DINEPA	Direction National de l'Eau Potable et de l'Assainissement
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GRC/GRD	Gestion des Risques de Désastre / Gestion des Risques de Catastrophe
INFP	Institut National de Formation Professionnelle
MERV	Système de monitoring des changements influant sur le développement
MINUSTAH	Missions des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti
MINUJUSTH	Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti
MSC	Mediterranean Shipping Company
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectif de Développement Durable (ONU)
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAGAI	Programme d'Appui à une Gouvernance Agricole Inclusive
PAGODE	Programme d'Appui à la Gouvernance Local et Décentralisation
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAPAH	Programme d'Appui à la Production Agricole en Haïti
PARHAFS	Projet d'appui à la reconstruction de l'habitat avec formation dans le Sud
PARIS	Programme d'appui à la reconstruction des infrastructures scolaires
PIB	Produit Intérieur Brut
PSDH	Plan Stratégique de Développement d'Haïti
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PURPOS	Phase Unique pour le Relèvement Post-Ouragan dans le Sud
REGLEAU	Programme de Renforcement de la Gouvernance Locale de l'Eau et de l'Assainissement
RIDEAU	Programme de Renforcement de IDEA en Haïti (phase unique)
RISK	Programme de gouvernance locale du risque
RRC	Réduction des Risques de Catastrophe
SET	Sofort Einsatz Team (AH)
SGS	Société Générale de Surveillance
SQUAT	Programme de Renforcement du Système de qualification et d'accès des professionnels au travail

Impressum

Publication:

Département fédéral des affaires étrangères DFAE

Direction du développement et de la coopération DDC

3003 Berne

Mise en page:

Mark Manion, Communication Arts

Photos:

Josué Azor

Commandes:

www.ddc.admin.ch (rubrique «publications»)

Contact:

Direction du développement et de la coopération DDC

Coopération régionale

Division Amérique latine et Caraïbes

Freiburgstrasse 130

3003 Berne

Tél. +41 31 322 34 41 / Fax +41 31 324 16 93

www.ddc.admin.ch

Berne, 2018